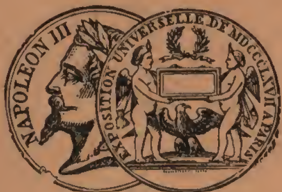
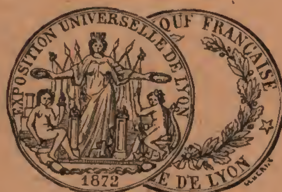
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
aux Expositions de Paris au palais de l'Industrie
Diplôme d'Honneur 1890. — Hors concours 1895.
MEMBRE DU JURY

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE PARIS
1867

Médaille d'Argent



Argent 1872 LYON



Argent 1872 PARIS





MÉDAILLE D'OR
Paris 1887

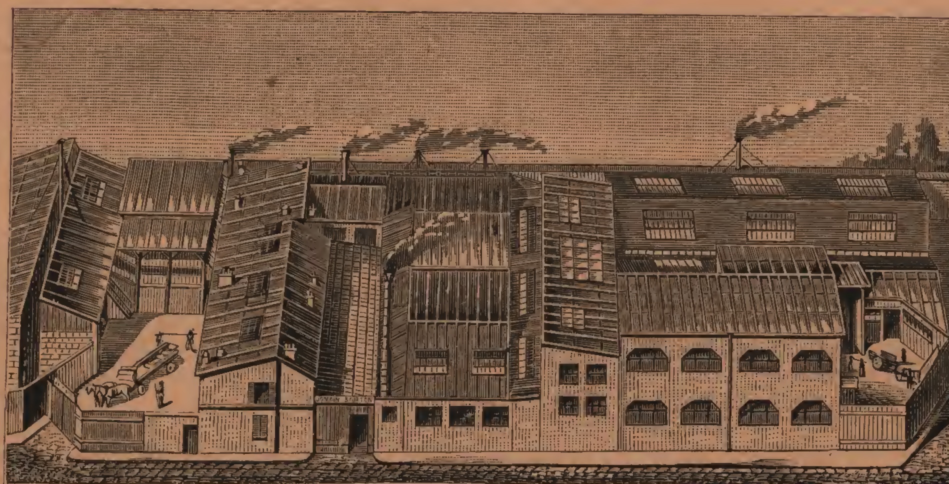
J.-M. JOMAIN & SARTON

J. M. Jomain

Fondateur et Successeur

USINE A VAPEUR

12, Rue des Écluses-Saint-Martin, 12
PARIS

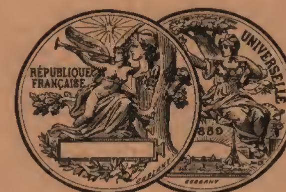


EXPOSITION UNIVERSELLE
DE PARIS
1878

Médaille d'Argent



Argent 1889 PARIS



Argent 1875 PARIS





MÉDAILLE D'ARGENT
Saragosse 1886

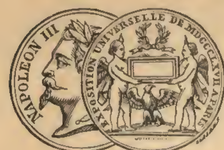
PERSIENNES BRISÉES — FERMETURES DE MAGASINS

MONTE-PLATS ET MONTE-CHARGES

1897

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
aux Expositions de Paris au palais de l'Industrie
Diplôme d'Honneur 1890 — Hors concours 1895
MEMBRE DU JURY

MÉDAILLES
aux Expositions universelles



Argent, 1867, PARIS



Argent, 1872, LYON



Argent, 1889, PARIS

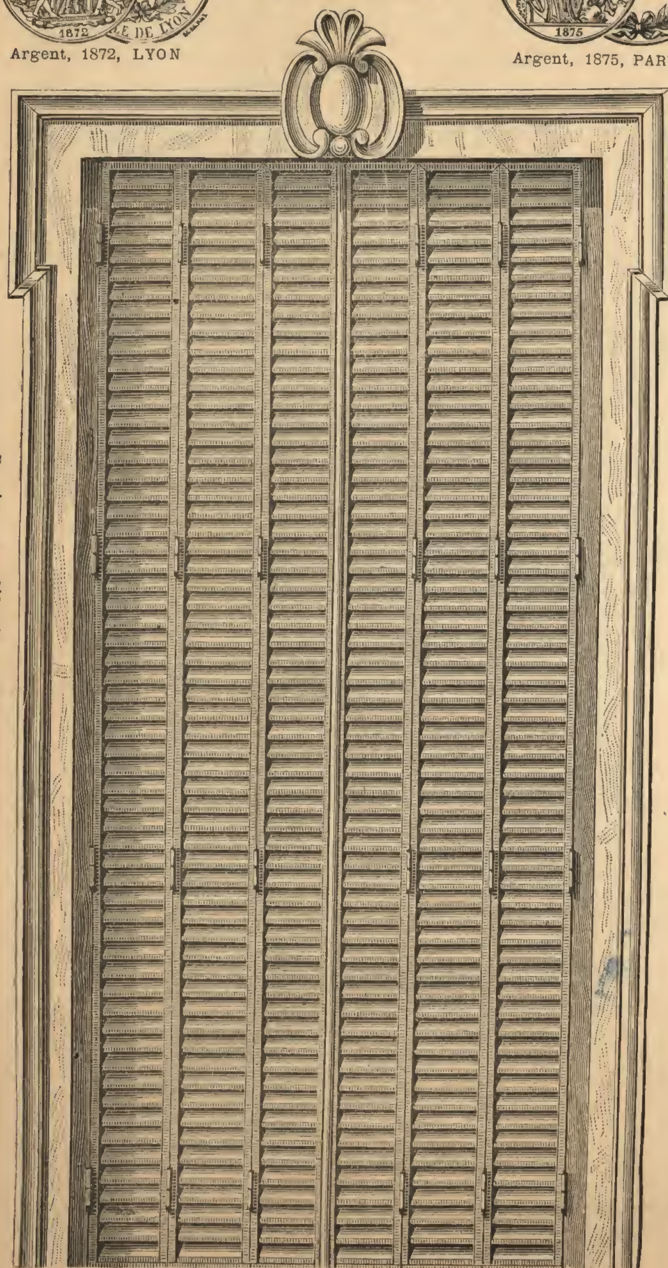
OR, 1887, PARIS



Argent, 1878, PARIS



Argent, 1875, PARIS



Persienne modèle **A**, en 6 feuilles, vue de face.

J.-M. JOMAIN & SARTON

J. M. Jomain

Fondateur et Successeur

USINE A VAPEUR

12, RUE DES ÉCLUSES-SAINT-MARTIN, 12

PARIS

Brevetés pour la fabrication des persiennes brisées en fer dont nous sommes les inventeurs, ainsi que pour les fermetures de magasins, monte-plats et monte-charges, nous nous sommes efforcés, depuis plus de trente années que nous avons fondé notre établissement, de perfectionner nos produits, qui sont aujourd'hui très répandus et très appréciés pour leur bonne fabrication.

Par suite d'agrandissements successifs, nous avons actuellement plus de 3,000 mètres d'ateliers couverts réunissant un outillage des plus complets, actionné par une machine de 50 chevaux de force, ce qui nous permet d'exécuter les commandes rapidement et à des prix réduits.

Atelier de menuiserie dans l'usine pour le travail du bois se rattachant à notre industrie.

PERSIENNES EN FER

Les persiennes brisées en fer d'une seule pièce, découpées et repoussées dans la tôle, sont employées aujourd'hui d'une façon générale dans les constructions de Paris et sont aussi très répandues en province.

Ces persiennes se replient dans les tableaux des fenêtres, où elles ne prennent que très peu de place, et sont brisées en 4, 6, 8 feuilles ou plus suivant les besoins. Elles se ferrent contre la croisée sur une tapée clouée sur le dormant ou sur châssis en cornière scellé au bord extérieur des tableaux.

La ferrure sur dormants contre les croisées est pratique, économique et la plus avantageuse à tous les points de vue.

Ces persiennes sont très commodes à ouvrir et à fermer, coûtent moins cher que celles en bois, ne masquent pas les façades, sont très solides et d'une longue durée. Elles protègent les habitations contre le soleil, la pluie et la neige et sont une garantie sérieuse contre les effractions.

Modèle A. — PERSIENNE TOUT EN FER FORMANT FEUILLURE

Persienne en fer avec feuillure de recouvrement des joints (déposée et brevetée s. g. d. g.), encadrement en fer élégi et tôle forte de 10 kilos le mètre carré.

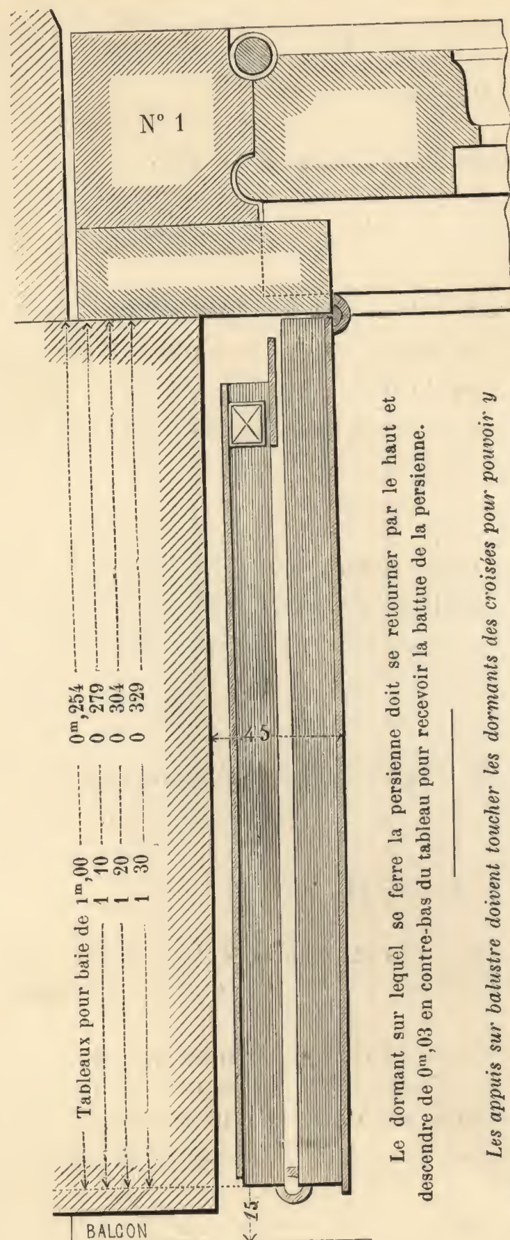
Cette Persienne, d'un bel aspect, avec lames se terminant droites contre les montants d'encadrement, convient à toutes les constructions. Elle donne beaucoup d'air et de jour; les lames, découpées dans le corps de la feuille, avec laquelle elles ne forment qu'une seule pièce, présentent une grande solidité, ce qui, joint à la rigidité donnée par les cadres, en fait une fermeture très résistante.

Elle peut fermer, avec des fers renforcés n° 2 et des tôles de 12 kilos le mètre, des baies de $4^{m},50$ de hauteur et de 3 mètres de largeur.

Elle se ferme au moyen d'une crémone à boucle pliante, très commode à la main, logée dans la partie creuse du fer, ou par une espagnolette plate.

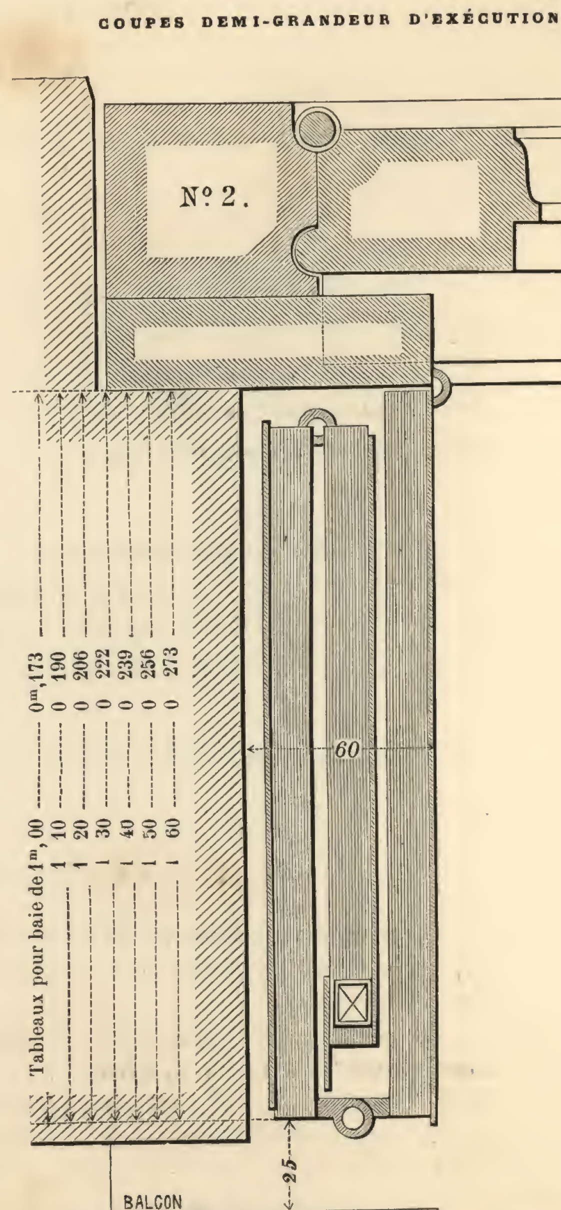
Par l'application d'un guichet de 6 à 10 lames mobiles dans une feuille, on peut voir à distance sans ouvrir la persienne.

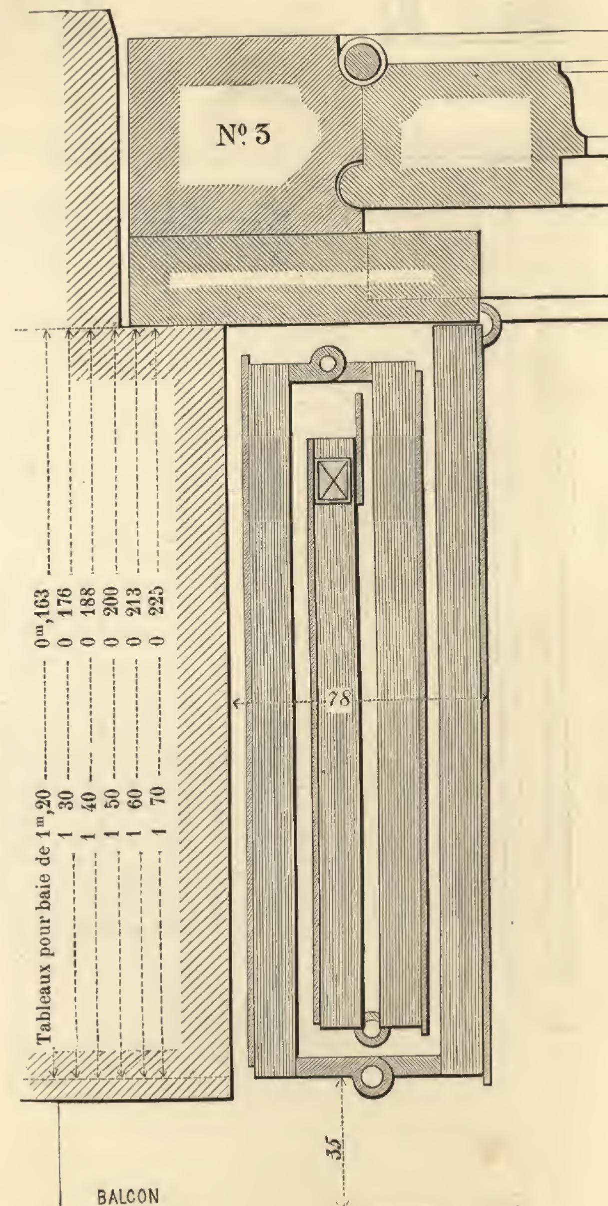
COUPES DEMI-GRANDEUR D'EXÉCUTION



Le dormant sur lequel se ferre la persienne doit se retourner par le haut et descendre de $0^{m},03$ en contre-bas du tableau pour recevoir la battue de la persienne.

Les appuis sur balustre doivent toucher les dormants des croisées pour pouvoir y fixer les battements de la persienne.





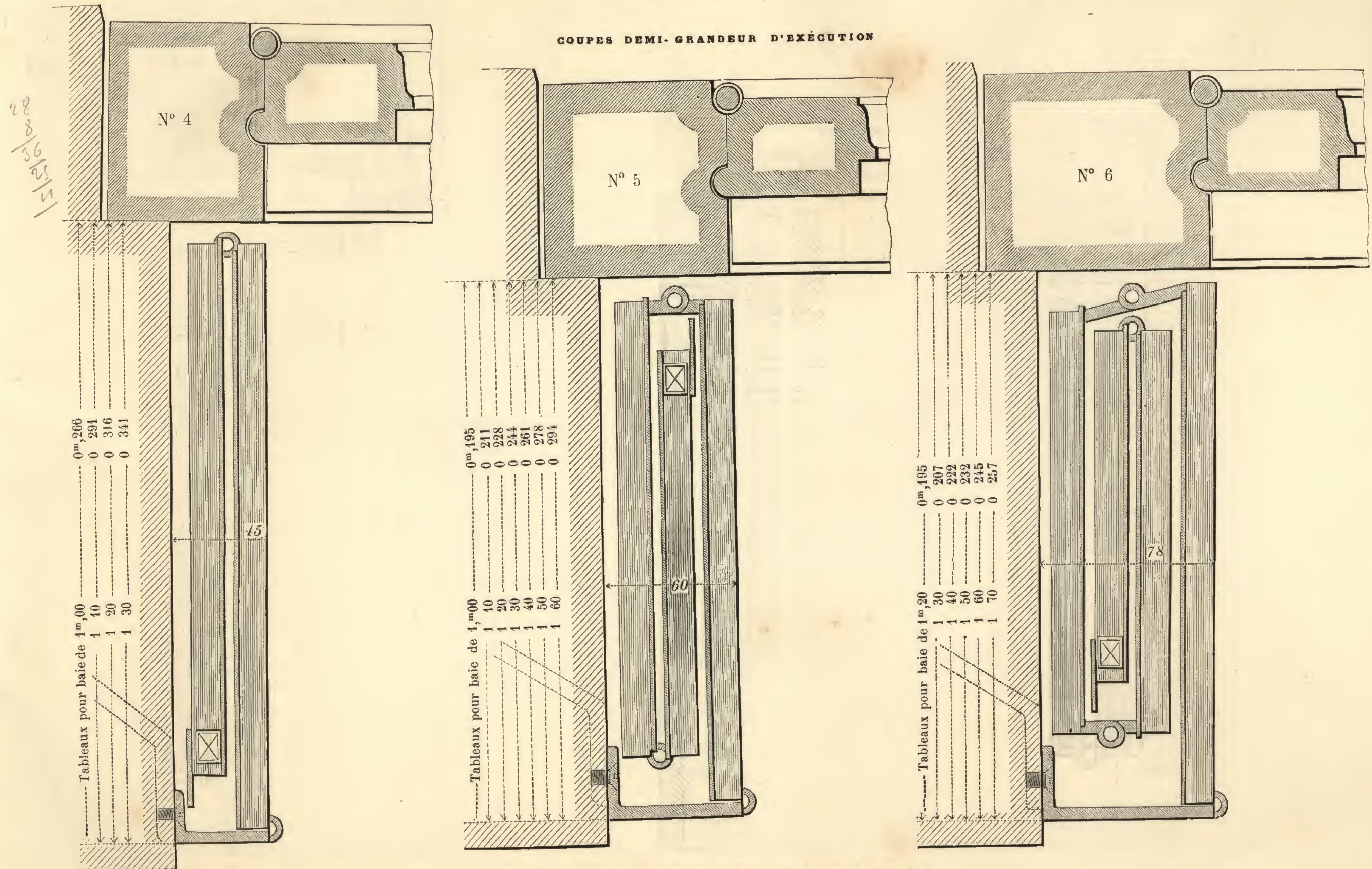
Voir le Tarif des persiennes, pages 12 et 13.

Modèle A. — PERSIENNE TOUT EN FER

TOLE FORTE DE 10 KILOS LE MÈTRE CARRÉ ET CADRES EN FER ÉLÉGI, SE POSANT SUR CORNIÈRES AU BORD EXTÉRIEUR DES TABLEAUX

Les persiennes ferrées sur cornières au bord extérieur des tableaux n'exigent pas des croisées avec dormants disposés spécialement comme ceux indiqués par les figures 4, 5 et 6 ; elles s'emploient également pour des baies qui ont des croisées ordinaires.

COUPES DEMI-GRANDEUR D'EXÉCUTION



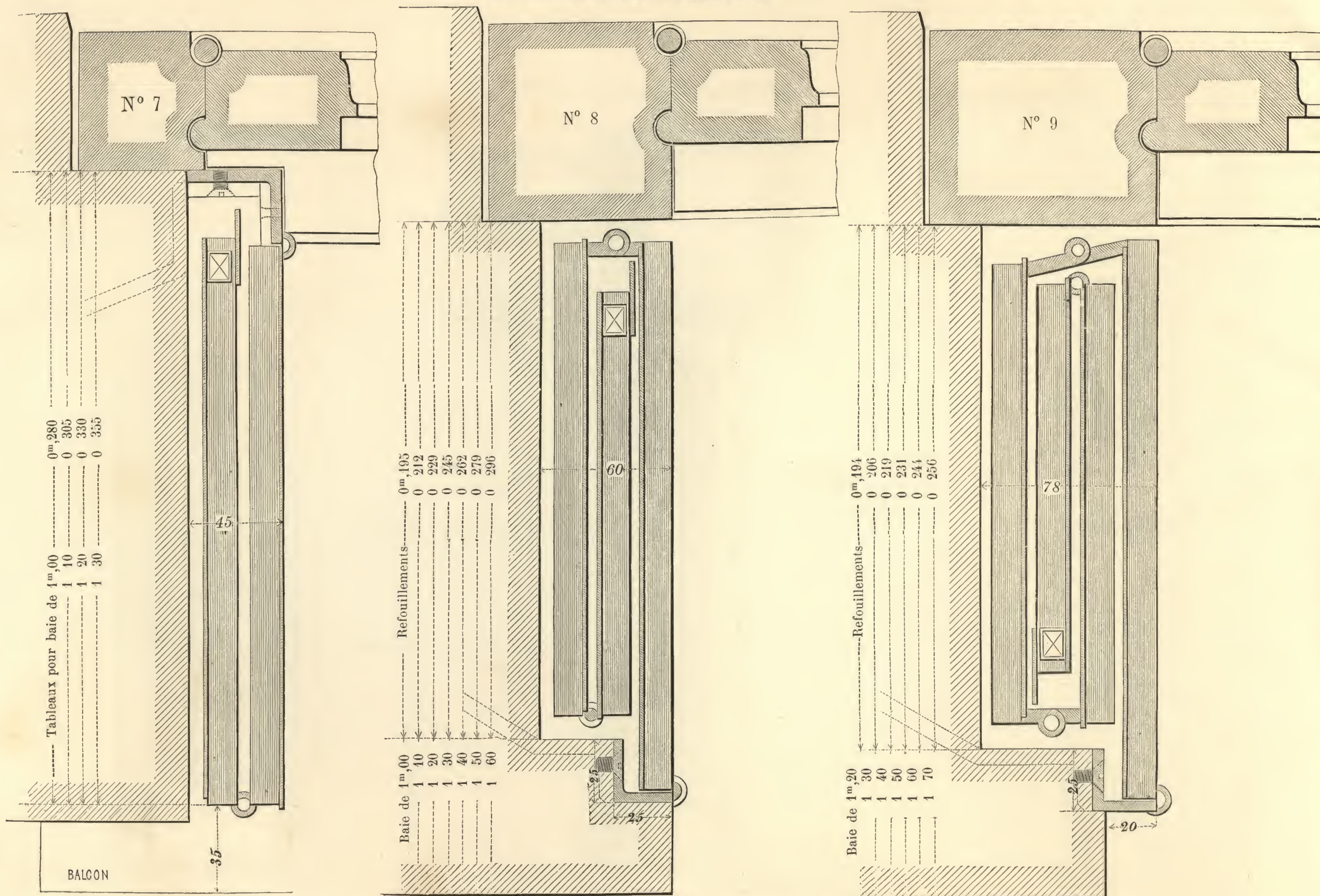
Voir le Tarif des persiennes, pages 12 et 13.

Modèle A. — PERSIENNE TOUT EN FER

TOLE FORTE DE 10 KILOS LE MÈTRE CARRÉ ET CADRES EN FER ELÉGI, SE POSANT SUR CORNIÈRES AU BORD EXTÉRIEUR DES TABLEAUX REFOUILLÉS

ou sur cornières contre des croisées n'ayant pas été disposées pour recevoir des persiennes, comme l'indique la figure n° 7.

COUPES DEMI-GRANDEUR D'EXÉCUTION



Voir le Tarif des persiennes, pages 12 et 13.

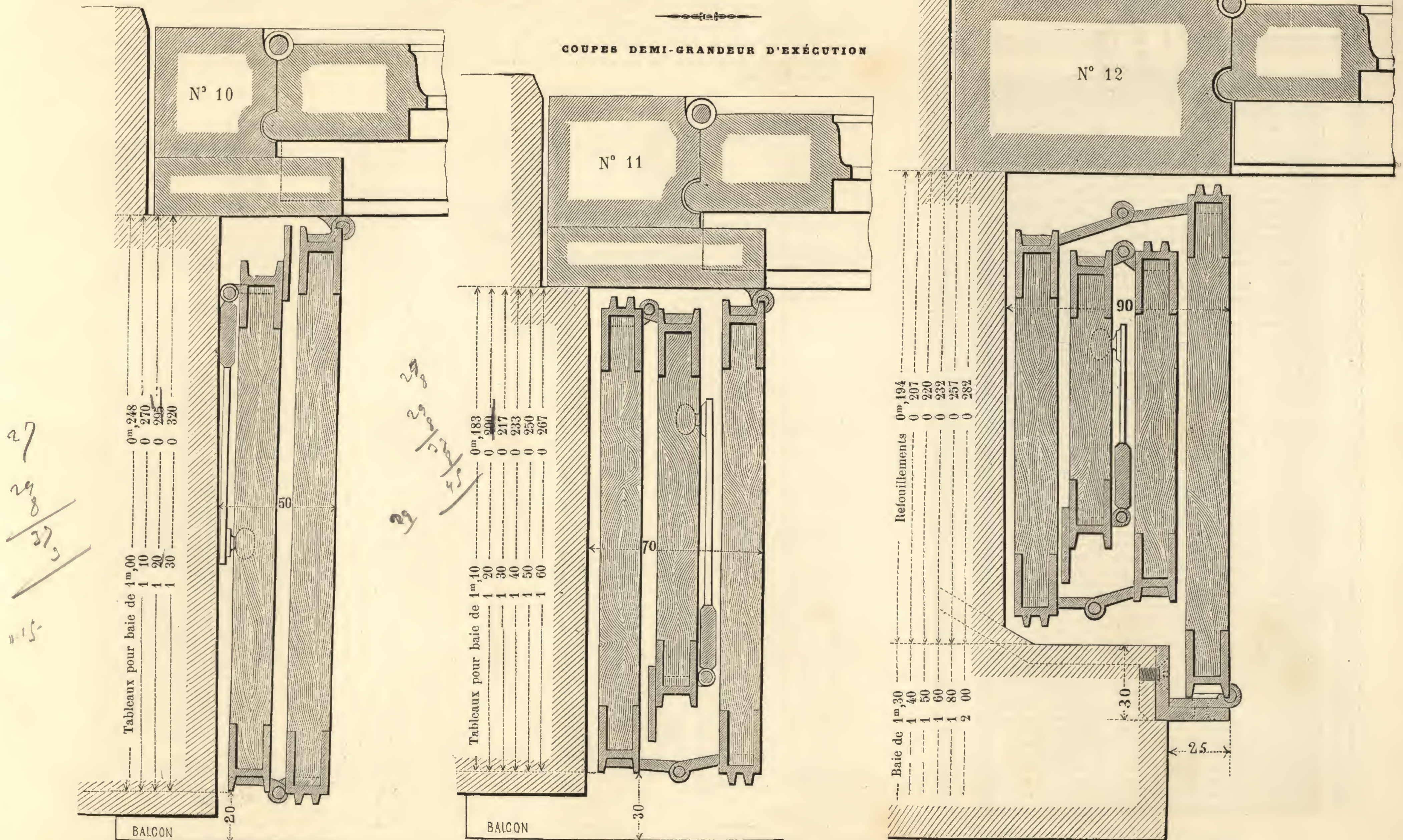
Modèle B. — PERSIENNE FER ET BOIS

AVEC ENCADREMENT EN FER ÉVIDÉ, A GORGE ET A NOIX. — LAMES EN BOIS DE PITCHPIN

La fabrication des persiennes fer et bois par nos nouveaux procédés mécaniques assure un travail très bien fait et à des prix réduits. — Ces persiennes, d'un bel aspect, sont rigides et très confortables ; elles peuvent fermer des baies de 5m,00 de hauteur et de 3m,50 de largeur. — Pour les persiennes à rez-de-chaussée n'ayant qu'un tiers ou un quart en lames dans le haut, on peut, pour la sécurité, faire les panneaux pleins du bas en tôle. *Elles se ferment par une espagnolette plate ou par une crémone.*

NOTA. — Le dormant sur lequel se ferre la persienne doit se retourner par le haut et descendre de 0m,03 en contre-bas du tableau pour recevoir la battue de la persienne.

Les appuis sur balustre doivent toucher les dormants des croisées pour pouvoir y fixer les battements de la persienne.



Voir le tarif des persiennes, pages 12 et 13.

Modèle C. — PERSIENNE TOUT EN FER

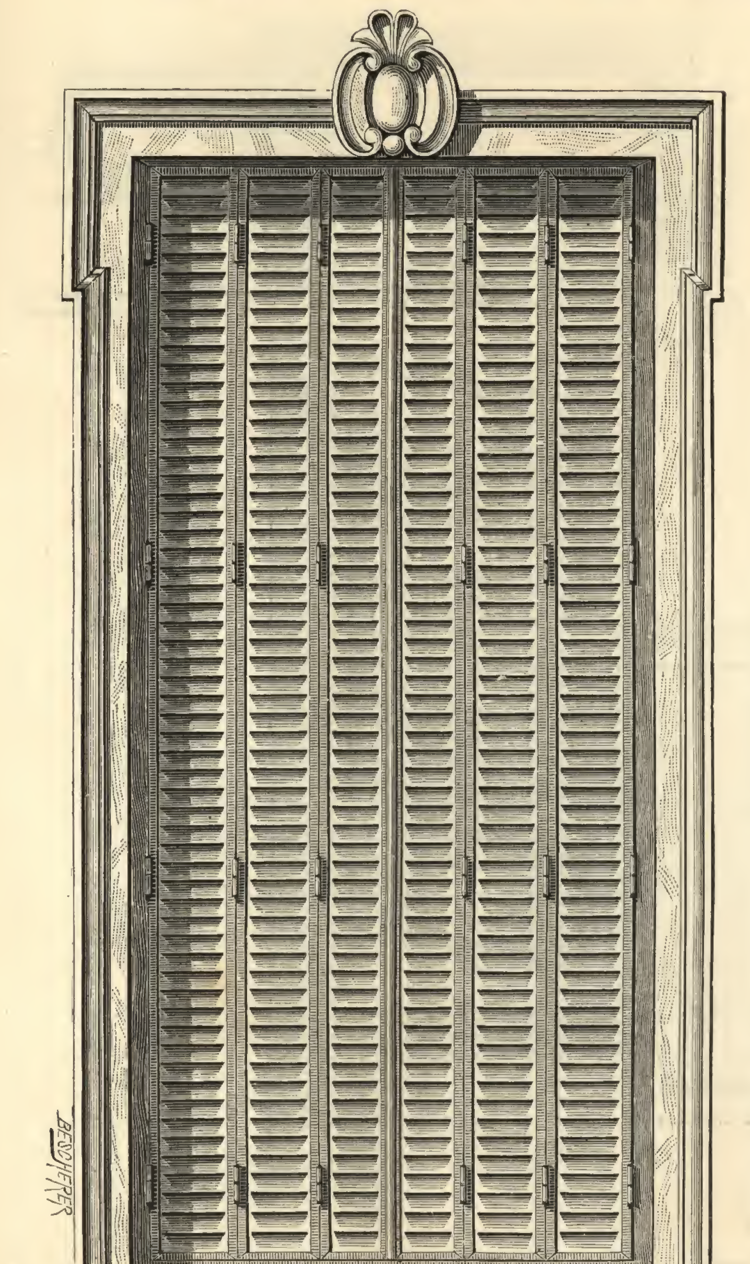
AVEC UN NOUVEAU FER D'ENCADREMENT FORMANT FEUILLURE (BREVETÉ S. G. D. G.)

Tôle de 8 kilos le mètre carré, lames fixes repoussées terminées en arrondi.

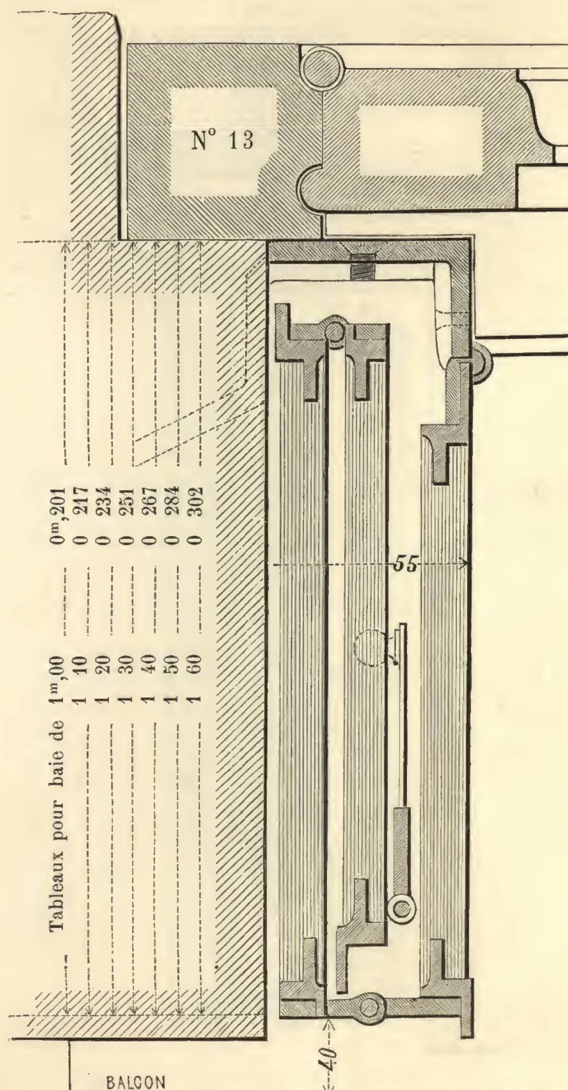
Cette persienne, quoique très bon marché, a bon aspect, est solide, bien faite et d'une longue durée. Elle se fabrique avec des fers de deux forces différentes; on emploie de préférence les fers renforcés pour les persiennes de grandes dimensions et celles des rez-de-chaussée, et les fers ordinaires pour celles des étages.

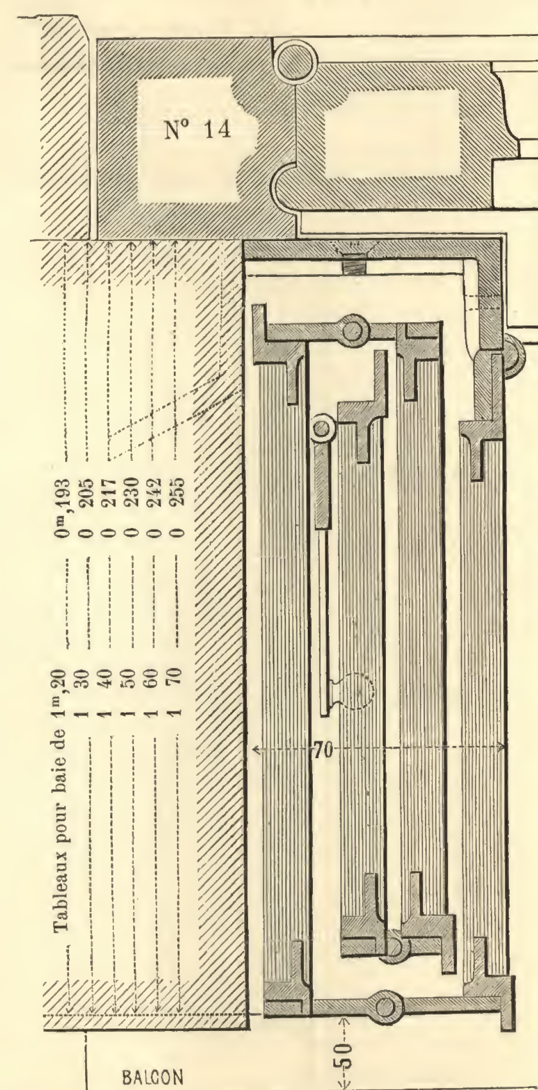
Cette persienne peut fermer avec des fers renforcés des baies de 4 mètres de hauteur et de 2m,50 de largeur. ***(Elle se ferme avec une espagnolette plate.)***

Ces nouveaux fers, brevetés s. g. d. g., forment feuillure et empêchent la pluie et le soleil de pénétrer à l'intérieur au travers des brisures. Cette persienne comporte l'application de guichets de lames mobiles.



Persienne modèle C en 6 feuilles, vue de face.





Persiennes ferrées sur cornière, se posant contre des croisées n'ayant pas été disposées pour recevoir des persiennes.

Voir le Tarif des persiennes, pages 12 et 13.

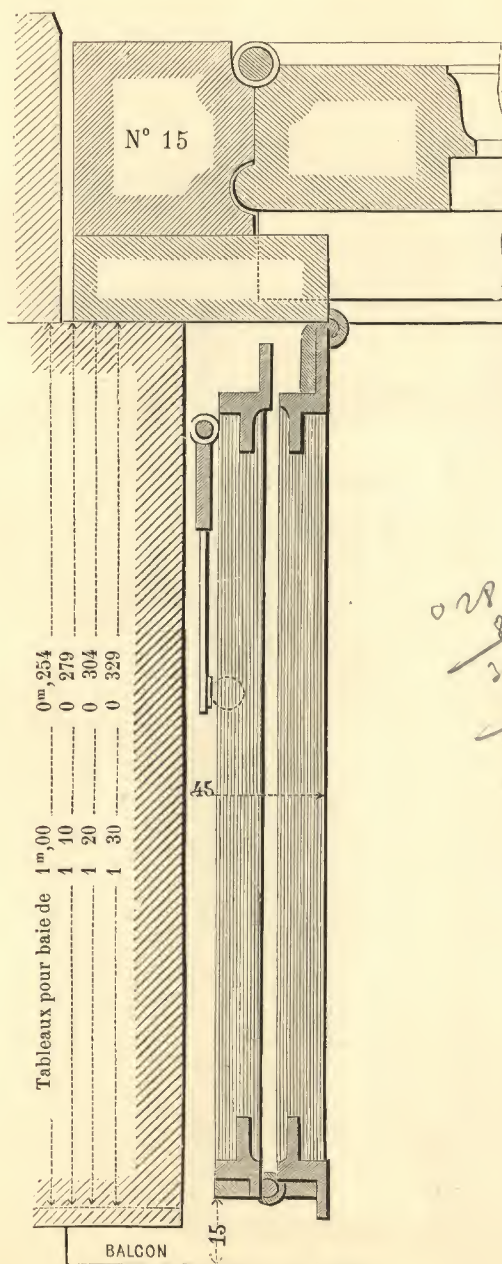
Modèle C. — PERSIENNE TOUT EN FER

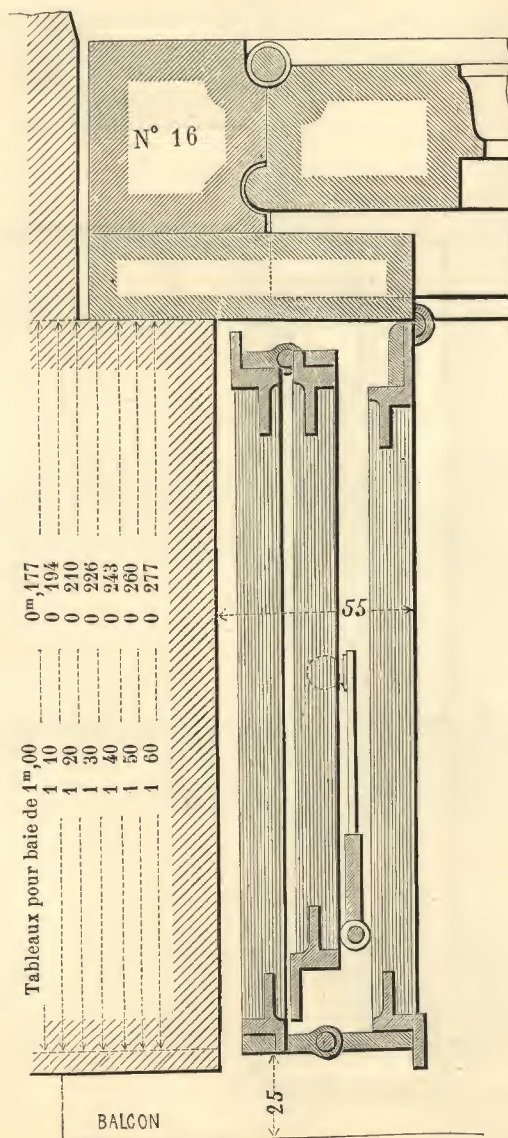
TOLE DE 8 KILOS LE MÈTRE CARRÉ, LAMES FIXES REPOUSSÉES, SE POSANT SUR LES DORMANTS DES CROISÉES

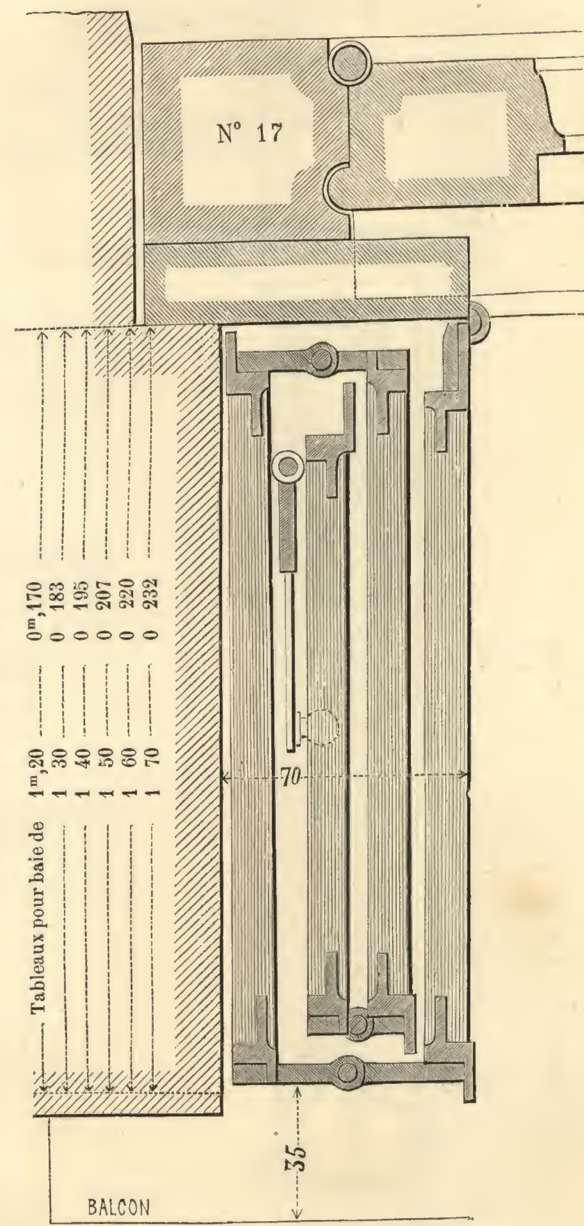
NOTA.—Le dormant sur lequel se ferre la persienne doit se retourner par le haut et descendre de $0^{m},03$ en contre-bas de la pierre pour recevoir la battue de la persienne.

Lorsque les baies ont des appuis sur balustres et que les persiennes sont ferrées sur les dormants des croisées, la rive intérieure des appuis doit toucher les dormants pour pouvoir y fixer les battements des persiennes.

COUPES DEMI-GRANDEUR D'EXÉCUTION







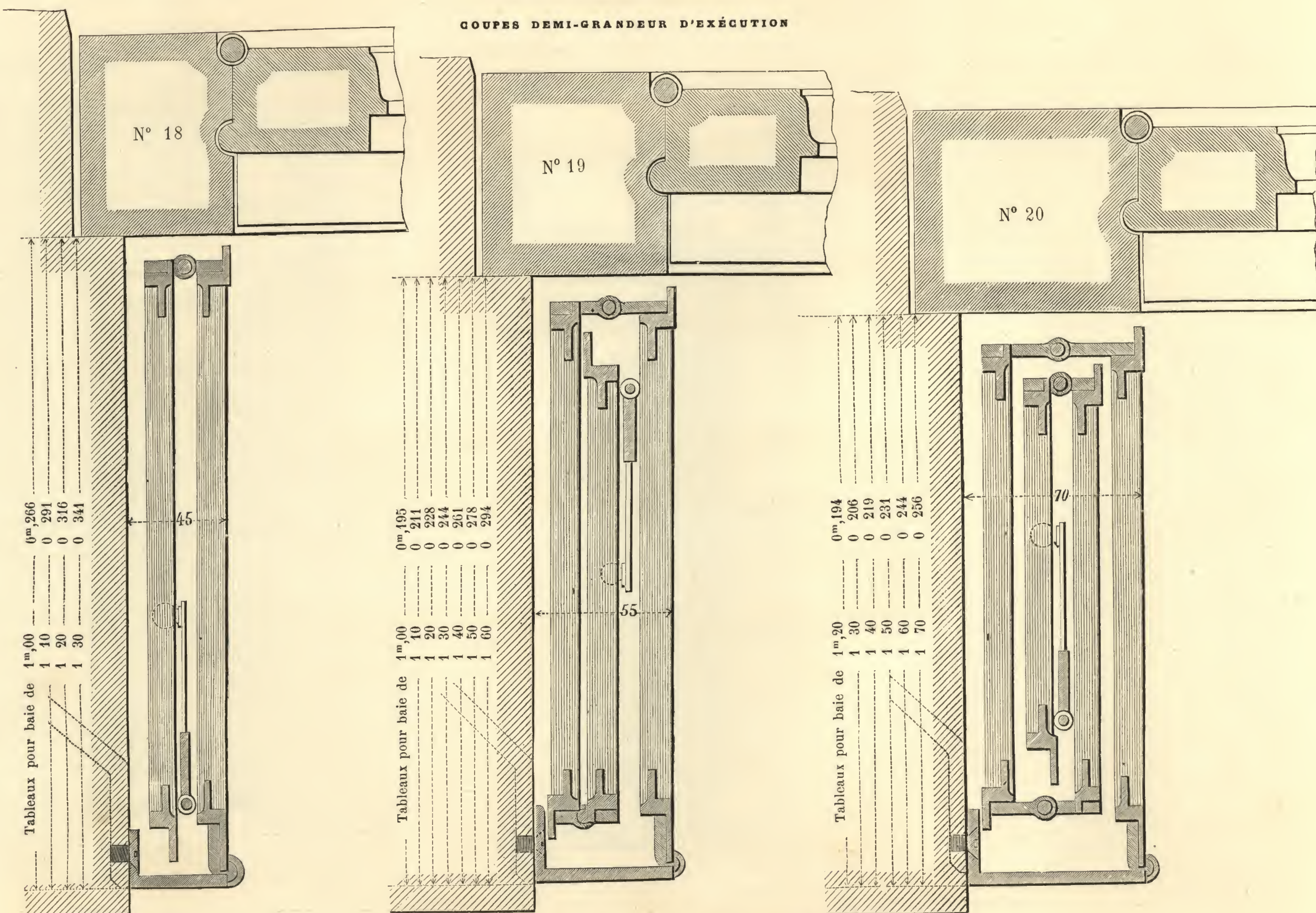
Voir le tarif des persiennes, pages 12 et 13.

Modèle C. — PERSIENNE TOUT EN FER

TOLE DE 8 KILOS LE MÈTRE CARRÉ, LAMES FIXES REPOUSSÉES, SE POSANT SUR CORNIÈRES AU BORD EXTÉRIEUR DES TABLEAUX

Les persiennes ferrées sur cornières au bord extérieur des tableaux n'exigent pas des croisées avec dormants disposés spécialement, comme ceux indiqués par les figures 18, 19 et 20; elles s'emploient également pour des baies qui ont des croisées ordinaires.

COUPES DEMI-GRANDEUR D'EXÉCUTION



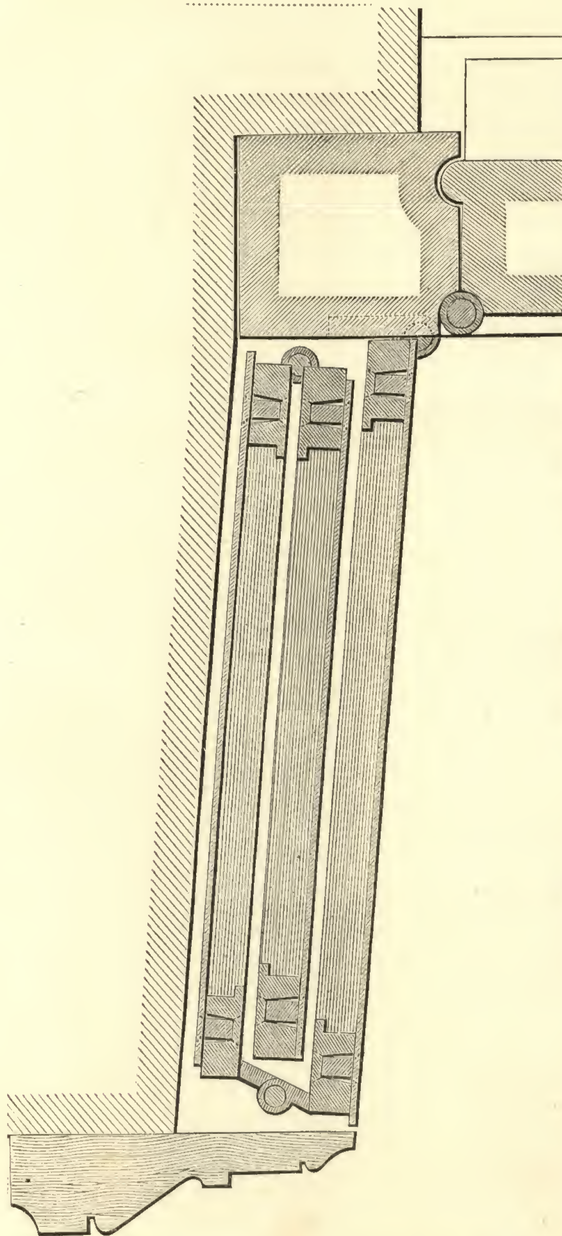
Voir le tarif des persiennes, pages 12 et 13.

VOLETS BRISÉS EN FER SE REPLIANT DANS LES ÉBRASEMENTS DES FENÊTRES

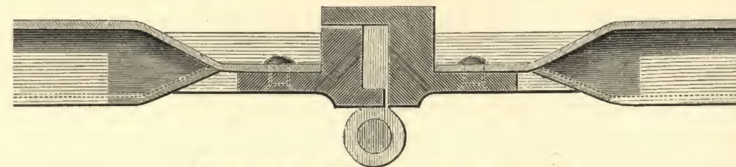
Les volets brisés construits suivant les modèles de persiennes **A** *ou* **C** *prennent les mêmes épaisseurs, mais sont d'un prix plus élevé que les persiennes modèle* **A** *; ils se ferment avec crémones ou avec panneton et agrafes fixées sur la tige de la crémone de la croisée.*

Coupes grandeur naturelle exacte donnant le profil des montants d'encadrement en fer des persiennes.

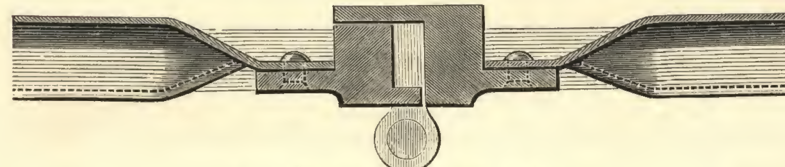
Les volets brisés avec cadres en fer plat ne prennent que 1^cm d'épaisseur pour chaque feuille et se logent dans très peu de place ; ils se ferment avec pannetons et agrafes fixées sur la tige de la crémone de la croisée. Le prix de ces volets est d'environ 10 francs par mètre carré plus élevé que ceux de fabrication courante.



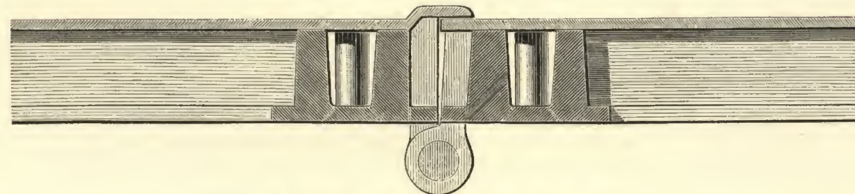
C. — Modèle ordinaire *(déposé et breveté).*



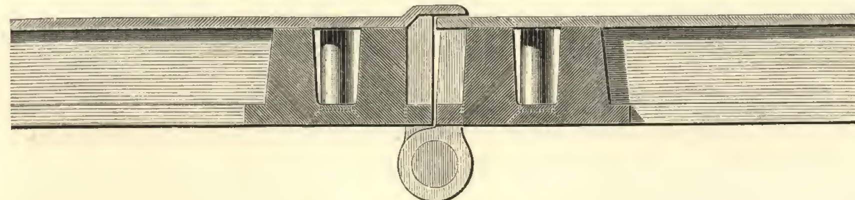
C. — Modèle renforcé *(déposé et breveté).*



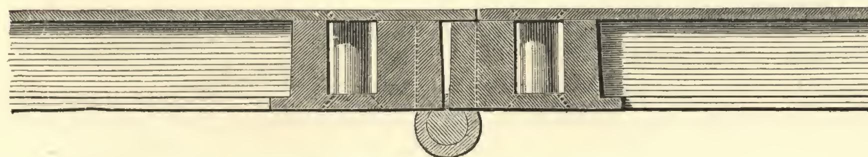
A. — Modèle ordinaire n° 1.



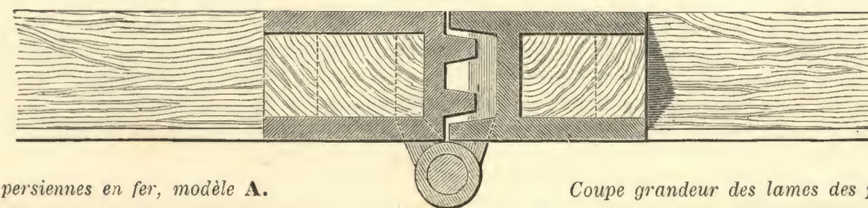
A. — Modèle renforcé n° 2.

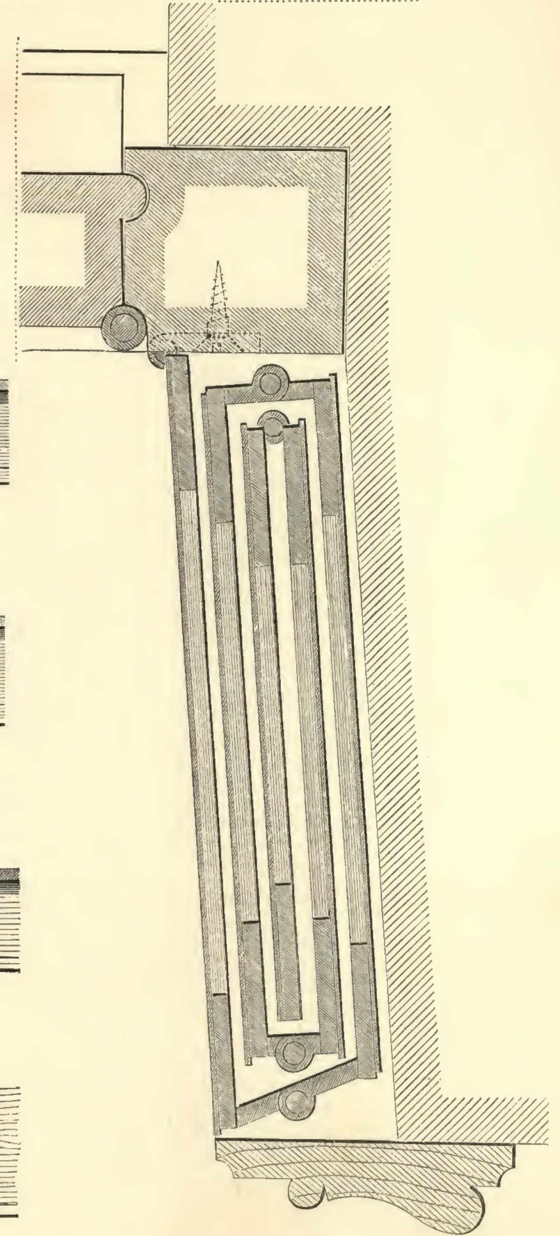


A. — Modèle renforcé n° 3.

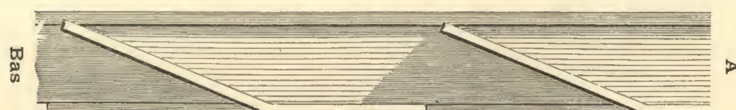


B. — Modèle fer et bois.

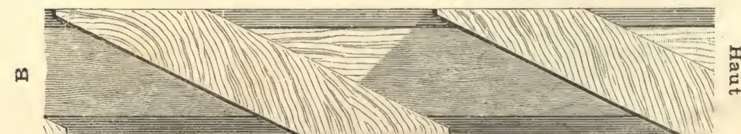




Coupe grandeur des lames des persiennes en fer, modèle **A.**



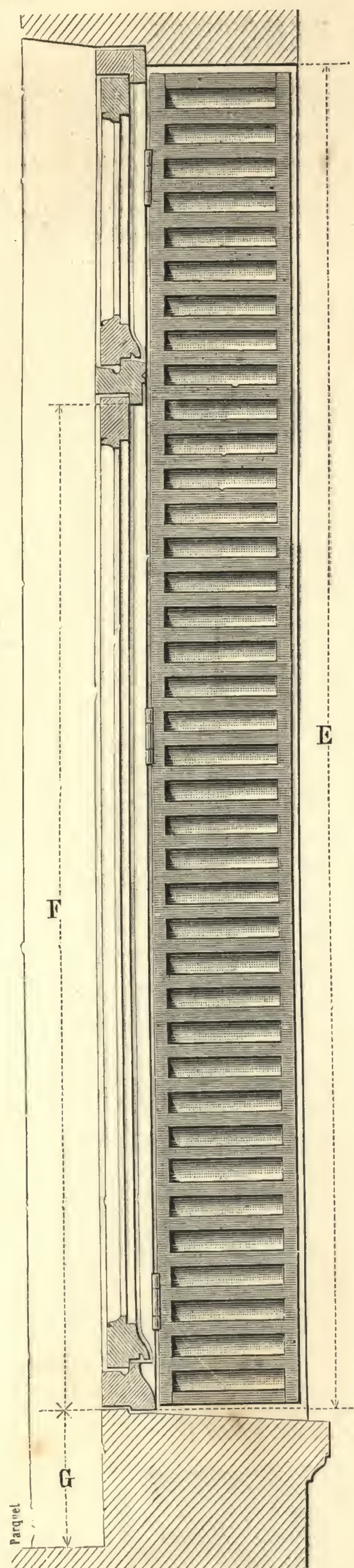
Coupe grandeur des lames des persiennes fer et bois, modèle **B.**



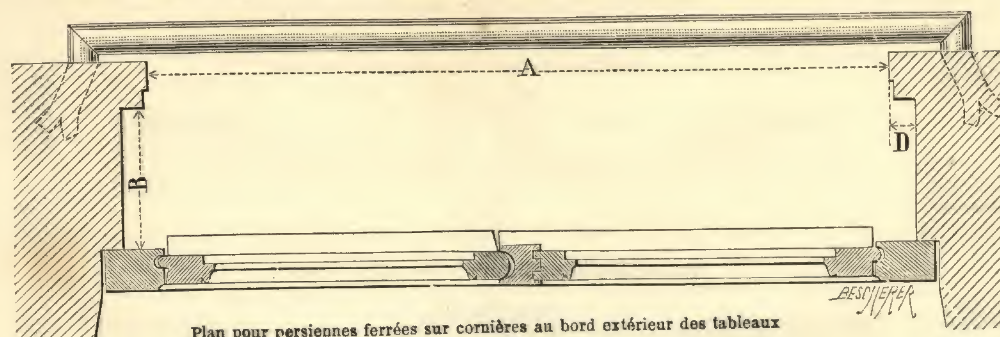
PLANS ET COUPES

A L'ÉCHELLE DE $0^{m},10$ POUR MÈTRE

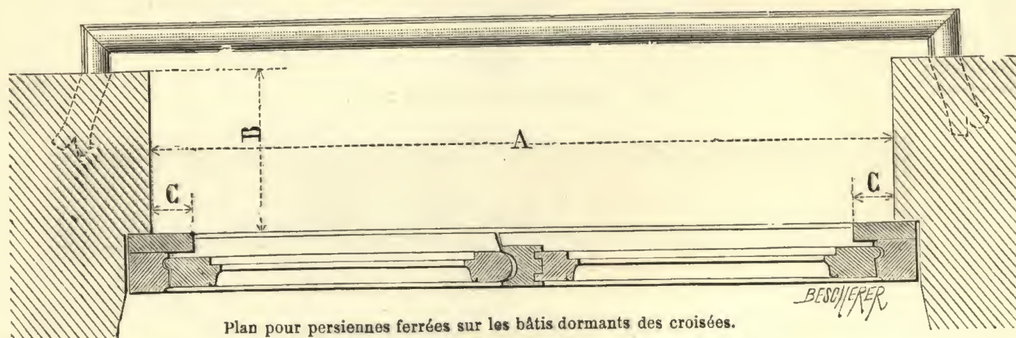
DONNANT LES INDICATIONS NÉCESSAIRES A LA PRISE DES MESURES DES PERSIENNES



Coupe pour persiennes ferrées sur les dormants des croisées.



Plan pour persiennes ferrées sur cornières au bord extérieur des tableaux refouillés ou non refouillés.



Plan pour persiennes ferrées sur les bâtis dormants des croisées.

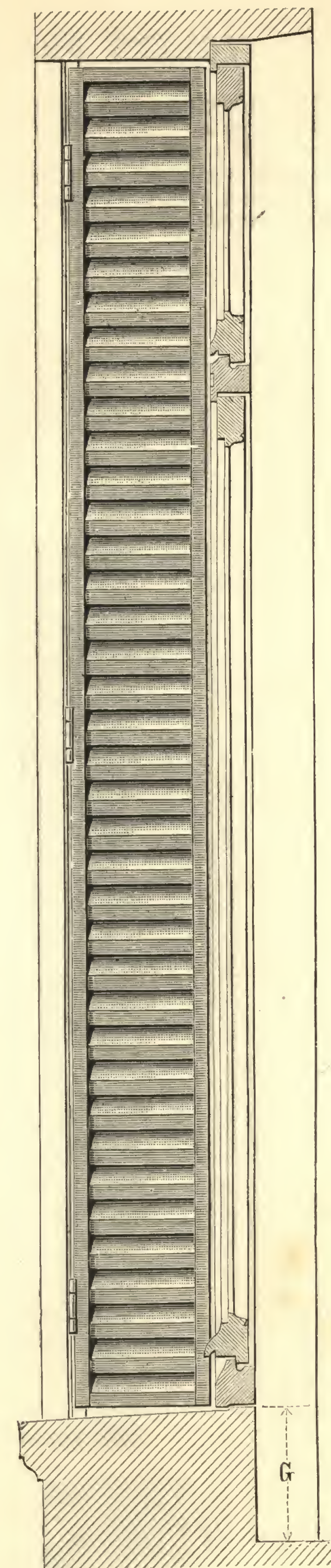
INSTRUCTIONS POUR LA PRISE DES MESURES DES PERSIENNES

A. Largeur des baies entre les tableaux.
B. Largeur des tableaux avec ou sans refouillements.
C. Saillie des dormants ou tapées rapportées.
D. Profondeur du refouillement.
E. Hauteur totale des baies, prise auprès de la croisée, à la partie la plus élevée de l'appui.
F. Hauteur du dessus de l'appui au-dessous de la traverse d'imposte (nécessaire pour les persiennes ferrées sur les dormants des croisées).
G. Hauteur du parquet au-dessous de la croisée, mesure indispensable pour placer la poignée de l'espagnolette à une hauteur convenable.

Indiquer si l'on désire des crémones au lieu d'espagnolettes aux persiennes Modèles A et B, et si les persiennes doivent être peintes d'une couche de minium.

NOTA. — Les parties relevées des zincs ou plombs recouvrant les appuis des croisées doivent être entaillées dans les tableaux et ne former aucune saillie, afin de ne pas gêner le reploiement de la persienne. Lorsque les persiennes sont ferrées sur les croisées, le dormant sur lequel se ferre la persienne doit se retourner par le haut et descendre de $0^{m},03$ en contre-bas de la pierre pour recevoir la battue de la persienne. Lorsque les baies ont des appuis sur balustres et que les persiennes sont ferrées sur les dormants des croisées, la rive intérieure des appuis doit toucher les dormants pour recevoir les battements des persiennes.

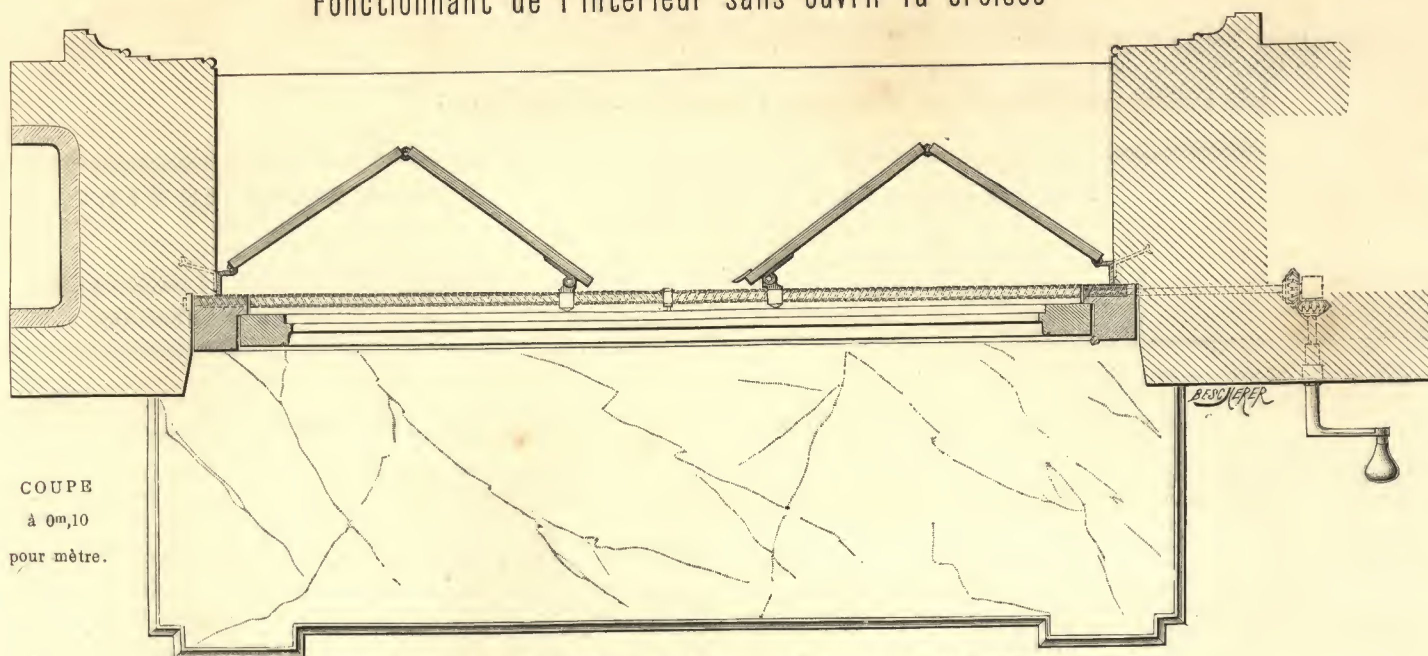
LES PERSIENNES POUR REZ-DE-CHAUSSÉE S'ÉTABLISSENT ORDINAIREMENT EN VOLETS-PERSIENNES AVEC 1/3 EN LAMES ET 2/3 DE PANNEAUX PLEINS



Coupe pour persiennes ferrées sur cornières au bord extérieur des tableaux.

PERSIENNES MÉCANIQUES

Fonctionnant de l'intérieur sans ouvrir la croisée



COUPE
à $0^{m},10$
pour mètre.

Coupe en plan d'une paire de persiennes en **4** feuilles, fonctionnant mécaniquement.

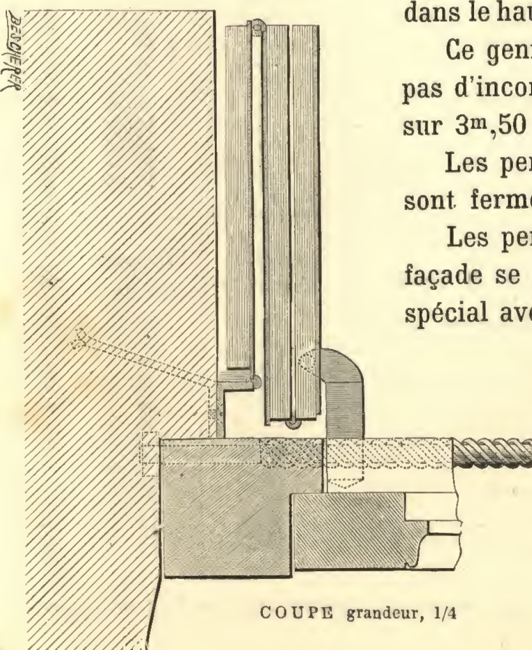
Les persiennes brisées en 4, 6 et 8 feuilles s'ouvrent et se ferment facilement au moyen d'une vis transversale à filets droite et gauche, très rapides, logée sous le jet d'eau de la croisée.

Il y a lieu, pour les persiennes de grandes dimensions, de placer une deuxième vis dans le haut, laquelle est mise en communication avec celle du bas par une transmission.

Ce genre de mécanisme employé depuis longtemps fonctionne bien et ne présente pas d'inconvénient ; nous l'avons appliqué à des persiennes ayant 4 mètres de largeur sur $3^{m},50$ de hauteur et brisées en 12 feuilles.

Les persiennes fonctionnant mécaniquement forment, lorsqu'elles sont fermées, une ligne légèrement brisée.

Les persiennes en bois ou en fer se développant en 2 feuilles en façade se manœuvrent également de l'intérieur par un mécanisme spécial avec manivelle.

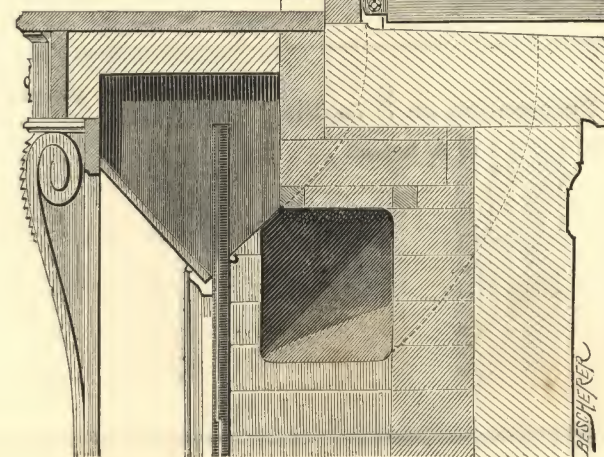


COUPE grandeur, 1/4

VOIR LE PRIX DES MÉCANISMES

et des accessoires des persiennes

page 13.



COUPE à $0^{m},10$ pour mètre.

TARIF DES PERSIENNES (*Année* 1897)

Ce tarif comprend des espagnolettes plates pour la fermeture des persiennes. La crémone au lieu d'espagnolette donne lieu à une plus-value de 2 francs par crémone pour le Modèle **A** et de 4 fr. 50 pour le Modèle **B.** Le Modèle **C** ne comporte pas l'application de crémone.
Les prix des persiennes fer et bois, Modèle **B**, comprennent des lames en bois de pitchpin.

Les rabais consentis sur ce tarif sont déterminés par les devis.

PERSIENNES EN FER

Modèle **A** *nos 1 et 2.*

Avec tôle de 10 kilos le mètre carré.

PRIX DU MÈTRE SUPERFICIEL

Persiennes en 4 feuilles

	AVEC FERS ordinaires N° 1	AVEC FERS renforcés N° 2
De 0.70 à 0.74 de largeur......	28.50	31.25
0.75 à 0.79 —	27 »	29.50
0.80 à 0.84 —	25.75	28.25
0.85 à 0.89 —	24.75	27 »
0.90 à 0.94 —	23.75	26 »
0.95 à 0.99 —	22.75	25 »
1.00 à 1.04 —	21.75	23.75
1.05 à 1.09 —	21 »	23 »
1.10 à 1.14 —	20.25	22 »
1.15 à 1.19 —	19.50	21.25
1.20 à 1.24 —	19 »	20.50
1.25 à 1.30 —	18.50	20 »

Persiennes en 6 feuilles

	AVEC FERS ordinaires	AVEC FERS renforcés
De 0.70 à 0.74 de largeur.... Fr.	37.25	40.75
0.75 à 0.79 —	35.50	39 »
0.80 à 0.84 —	33.75	37.50
0.85 à 0.89 —	32 »	35.50
0.90 à 0.94 —	30.50	33.50
0.95 à 0.99 —	29.25	32.25
1.00 à 1.04 —	28.25	31 »
1.05 à 1.09 —	27.25	30 »
1.10 à 1.14 —	26.25	29 »
1.15 à 1.19 —	25.25	28 »
1.20 à 1.24 —	24.25	27 »
1.25 à 1.29 —	23.50	26 »
1.30 à 1.34 —	22.75	25 »
1.35 à 1.39 —	22 »	24 »
1.40 à 1.44 —	21.50	23.50
1.45 à 1.50 —	21 »	23 »

Persiennes en 8 feuilles

	AVEC FERS ordinaires	AVEC FERS renforcés
De 1.05 à 1.09 de largeur.... Fr.	34.25	37.50
1.10 à 1.14 —	33 »	36.25
1.15 à 1.19 —	31.75	35 »
1.20 à 1.24 —	30.50	33.50
1.25 à 1.29 —	29.25	32.25
1.30 à 1.34 —	28 »	30.75
1.35 à 1.39 —	27 »	29.50
1.40 à 1.44 —	26.25	28 25
1.45 à 1.49 —	25.50	27.25
1.50 à 1.54 —	25 »	26.75
1.55 à 1.59 —	24.50	26.25
1.60 à 1.65 —	24 »	25.75

L'emploi de la tôle de 12 kilos le mètre carré donne lieu à une plus-value de 1 fr. 75 par mètre carré.

PERSIENNES FER ET BOIS

Modèle **B** *lames en pitchpin.*

PRIX DU MÈTRE SUPERFICIEL

Persiennes en 4 feuilles

De 0.70 à 0.74 de largeur.... Fr.	38 »
0.75 à 0.79 —	36 »
0.80 à 0.84 —	34 »
0.85 à 0.89 —	32.50
0.90 à 0.94 —	31.25
0.95 à 0.99 —	29.75
1.00 à 1.04 —	28.75
1.05 à 1.09 —	27.75
1.10 à 1.14 —	26.75
1.15 à 1.19 —	26 »
1.20 à 1.24 —	25.25
1.25 à 1.30 —	24.50

Persiennes en 6 feuilles

De 0.70 à 0.74 de largeur.... Fr.	48 »
0.75 à 0.79 —	46 »
0.80 à 0.84 —	44.25
0.85 à 0.89 —	42.50
0.90 à 0.94 —	40.75
0.95 à 0.99 —	39.25
1.00 à 1.04 —	37.75
1.05 à 1.09 —	36.25
1.10 à 1.14 —	35 »
1.15 à 1.19 —	33.75
1.20 à 1.24 —	32.50
1.25 à 1.29 —	31.50
1.30 à 1.34 —	30.50
1.35 à 1.39 —	29.50
1.40 à 1.44 —	28.75
1.45 à 1.50 —	28.25

Persiennes en 8 feuilles

De 1.05 à 1.09 de largeur.... Fr.	43.75
1.10 à 1.14 —	42 »
1.15 à 1.19 —	40.50
1.20 à 1.24 —	39 »
1.25 à 1.29 —	37.50
1.30 à 1.34 —	36.50
1.35 à 1.39 —	35.50
1.40 à 1.44 —	34.50
1.45 à 1.49 —	33.50
1.50 à 1.54 —	32.50
1.55 à 1.59 —	31.75
1.60 à 1.65 —	31 »

PERSIENNES EN FER

Modèle **C**

Avec tôle de 8 kilos le mètre carré

PRIX DU MÈTRE SUPERFICIEL

Persiennes en 4 feuilles

	AVEC FERS ordinaires	AVEC FERS renforcés
De 0.70 à 0.74 de largeur.... Fr.	23.50	26 »
0.75 à 0.79 —	22 »	24.25
0.80 à 0.84 —	20.75	22.50
0.85 à 0.89 —	19.50	21.25
0.90 à 0.94 —	18.50	20.25
0.95 à 0.99 —	17.50	19.25
1.00 à 1.04 —	16.75	18.25
1.05 à 1.09 —	16 »	17.25
1.10 à 1.14 —	15.25	16.50
1.15 à 1.19 —	14.50	15.75
1.20 à 1.24 —	14 »	15.25
1.25 à 1.30 —	13.50	14.75

Persiennes en 6 feuilles

	AVEC FERS ordinaires	AVEC FERS renforcés
De 0.70 à 0.74 de largeur.... Fr.	29.25	32.50
0.75 à 0.79 —	28 »	31 »
0.80 à 0.84 —	26.75	29.50
0.85 à 0.89 —	25.50	28 »
0.90 à 0.94 —	24.25	26.75
0.95 à 0.99 —	23 »	25.50
1.00 à 1.04 —	21.75	24.25
1.05 à 1.09 —	20.75	23 »
1.10 à 1.14 —	20 »	22 »
1.15 à 1.19 —	19.25	21 »
1.20 à 1.24 —	18.50	20.25
1.25 à 1.29 —	17.75	19.50
1.30 à 1.34 —	17.25	18.75
1.35 à 1.39 —	16.75	18.25
1.40 à 1.44 —	16.25	18 »
1.45 à 1.50 —	15.75	17.75

Persiennes en 8 feuilles

	AVEC FERS ordinaires	AVEC FERS renforcés
De 1.05 à 1.09 de largeur.... Fr.	26.75	29.75
1.10 à 1.14 —	25.50	28.25
1.15 à 1.19 —	24.50	27 »
1.20 à 1.24 —	23.50	26 »
1.25 à 1.29 —	22.50	25 »
1.30 à 1.34 —	21.50	24 »
1.35 à 1.39 —	20.75	23 »
1.40 à 1.44 —	20 »	22.25
1.45 à 1.49 —	19.50	21.75
1.50 à 1.54 —	19 »	21.25
1.55 à 1.59 —	18.50	20.50
1.60 à 1.65 —	18 »	20 »

L'emploi de la tôle de 10 kilos le mètre carré donne lieu à une plus-value de 1 fr. 75 par mètre carré.

Les prix ci-dessus s'appliquent à la largeur de la persienne et non à celle de la baie.

TARIF DES ACCESSOIRES DES PERSIENNES

PRIX DES CHASSIS EN CORNIÈRE OU FER PLAT

lesquels ne font pas partie de la surface des persiennes

Montants en cornière de $0^m,025$ le mètre courant		2 fr. 25
— — $0^m,030$ — —		2 fr. 50
— — $0^m,040$ et 45 — —		2 fr. 75
— — $0^m,050$ à 60 — —		3 fr. 25
— — $0^m,070$ et 75 — —		4 fr. »
— — $0^m,090$ — —		5 fr. »

Traverse du haut, quelle que soit sa largeur, même prix que ses montants.

Les châssis en cornière comprennent les deux montants et la traverse du haut recevant la battue de la persienne.

POSE DES PERSIENNES A PARIS

Compris battements et gâches ordinaires, mais non compris les trous et scellements:

En 4 feuilles sur dormants.	la paire	4 fr. »	En 4 feuilles sur cornières..	la paire	5 fr. 25
— 6 —	— . —	4 fr. 25	— 6 —	— . —	6 fr. »
— 8 —	— . —	4 fr. 75	— 8 —	— . —	6 fr. 50

Au-dessus de $3^m,50$ de surface, la pose est comptée à raison de 2 francs le mètre en plus.

POSE DES PERSIENNES HORS PARIS

2 francs par paire en plus, avec remboursement des frais de voyage, plus **0 fr. 05** par kilomètre pour temps passé par l'ouvrier dans le trajet.

Les persiennes dont nous ne faisons pas la pose sont livrées avec les battements et les gâches ordinaires, mais il n'est fourni ni vis à bois, ni gâches et battements spéciaux.

Les frais de voyage pour la prise des mesures ou la direction des travaux, lorsqu'il y a lieu, sont à la charge de l'acheteur.

BARRES DE SURETÉ PLIANTES (DITES FLÉAUX)

Très commodes pour persiennes posées sur les dormants des croisées. . . . . 10 fr. »

Les fléaux subissent une plus-value lorsque les persiennes ont plus de $1^m,40$ de largeur.

BARRES DE SURETÉ PORTATIVES AVEC AGRAFES

Jusqu'à une longueur de $1^m,40$. . . . . la pièce. 8 fr. »

Les barres de sûreté avec un support pliant subissent une plus-value de **1 fr. 50** pièce.

BARRES DE SURETÉ PLIANTES EN DEUX PIÈCES

applicables aux persiennes ferrées sur cornières au bord extérieur des tableaux

Jusqu'à une longueur de $1^m,40$. . . . . la pièce. 16 fr. »

Lorsque des barres sont nécessaires pour recevoir la battue des persiennes par le bas, elles se payent en supplément.

LAMES MOBILES

Établies dans la persienne modèle A, la pièce . . . 1 fr. — *Modèle C*.. . . la pièce. 1 fr. 20

Établies — — — B. . . . . 1 fr. 50

PAVILLONS EN TOLE DÉCOUPÉE A JOUR

Pour fenêtres cintrées de $0^m,90$ à $1^m,30$ de largeur (au-dessous de $0^m,10$ de cintre)	10 fr. »
Pour fenêtres cintrées de $1^m,30$ à $1^m,60$ de largeur (de $0^m,10$ à $0^m,15$ de cintre)	12 fr. »
Motif ordinaire en fer forgé (jusqu'à $0^m,15$ de cintre et $0^m,25$ de largeur)	4 fr. 50

PERSIENNE A COULISSE *brevetée S. G. D. G. pour fermer les impostes cintrées.*

Prix pour persiennes brisées en 4 feuilles (modèle A)	60 fr. »
— — — en 6 — (— A)	100 fr. »
— — — en 8 — (— A)	140 fr. »

Mécanisme faisant fonctionner les persiennes de l'intérieur sans ouvrir les croisées.

— pour persiennes brisées en quatre feuilles	95 fr. »
— pour persiennes brisées en six et huit feuilles	110 fr. »
— pour persiennes en deux feuilles se développant en façade	75 fr. »

Les **Mécanismes** non posés subissent une réduction de **30** francs.

Châssis à l'italienne de 10 à 15 lames dans le modèle B	la lame	1 fr. 60
Crémone à la persienne, *modèle A*, au lieu de l'espagnolette, plus-value		2 fr. »
Crémone — *modèle B*, — —		4 fr. 50
Crémone — *modèle C*, — —		12 fr. »
Crémone supplémentaire pour fermer séparément chaque vantail		9 fr. »
Serrure condamnant la crémone pour les persiennes se fermant du dehors		12 fr. »
Espagnolette supplémentaire pour fermer séparément chaque vantail		7 fr. »
Crochets de rappel de sûreté pour supplément de fermeture des persiennes des rez-de-chaussée	*la pièce*	1 fr. 50
Battements en V en cuivre avec goujon sur la porte-persienne	*la pièce*	1 fr. 50
Paumelles spéciales et gonds pour persiennes brisées, se repliant en façade	*la pièce*	1 fr. 25
Paumelles à scellement	*la pièce*	0 fr. 50
Panneaux pleins en tôle avec moulures en bois dans les persiennes modèle B. Le mètre superficiel de panneaux		7 fr. »
Vis de sûreté aux poignées d'espagnolette et aux barres de sûreté		2 fr. »
Arrêt tourniquet pour persienne se développant en façade	*la pièce*	0 fr. 80
Arrêt à paillette pour persienne se développant en façade	*la pièce*	2 fr. 50
Verrou à poignée pliante dans la persienne modèle A	*la pièce*	7 fr. 50

EMBALLAGE

Demi-emballage pour les persiennes modèles A et C.	En 2 ou 4 feuilles. la paire	» fr. 75
	En 6 — —	1 fr. 15
	En 8 — —	1 fr. 50
Emballage pour les persiennes modèle B.		2 fr. 75

Les emballages en caisses sont comptés à part.

PEINTURE AU MINIUM DES PERSIENNES

Persiennes en 4 feuilles, une couche	le mètre superficiel.	1 fr. »
— 6 —	—	1 fr. 25
— 8 —	—	1 fr. 50

Les prix de l'emballage et de la peinture sont nets et ne comportent pas de rabais.

OBSERVATIONS

Les persiennes brisées ne sont munies d'aucun arrêt les tenant repliées contre les tableaux des baies.

Les châssis en cornière sur lesquels les persiennes sont ferrées sont payés à part et ne comptent pas dans la surface des persiennes.

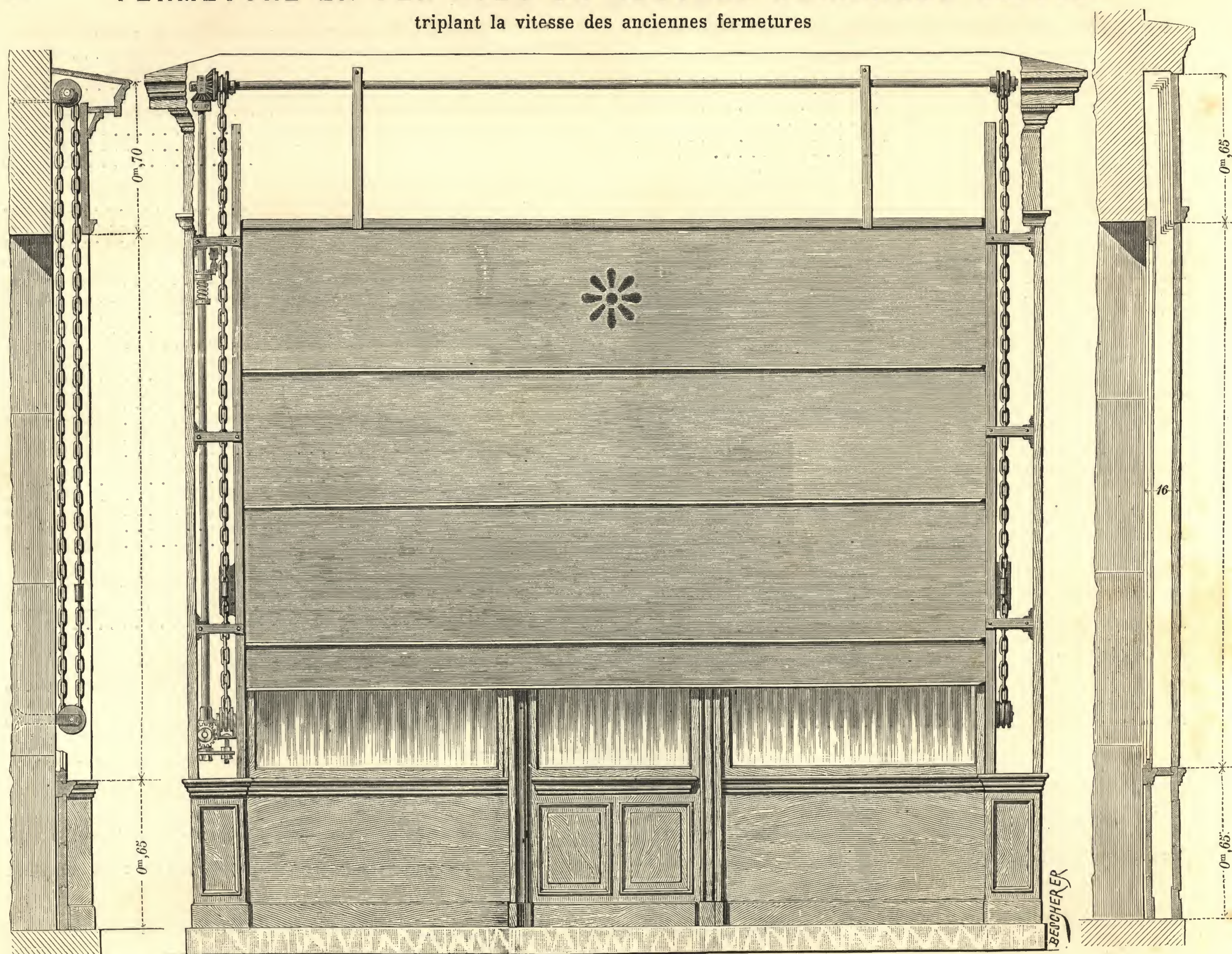
Les persiennes ne produisant pas 1 mètre de surface sont hors tarif et comptées à la pièce. Les persiennes en 2 feuilles, se déployant en façade, sont au même prix que celles en 4 feuilles.

CES PRIX COMPRENNENT LES PERSIENNES TOUT EN LAMES OU AVEC PANNEAUX PLEINS PRÊTES A ÊTRE MISES EN PLACE

Les marchandises pour la province ou l'étranger sont expédiées de nos ateliers aux frais et aux risques de l'acheteur et payables à 90 jours, date d'expédition, ou au comptant avec escompte 2 0/0.

FERMETURE EN FER AVEC UN NOUVEAU MÉCANISME *Breveté S. G. D. G.*

triplant la vitesse des anciennes fermetures



Échelle de 0m,05 par mètre.

FERMETURE SANS CONTREPOIDS (Nouveau système) BTÉE S. G. D. G.

CES FERMETURES, D'UNE GRANDE DURÉE, FONCTIONNENT SANS BRUIT ET SANS EFFORT ET NE NÉCESSITENT QUE TRÈS PEU D'ENTRETIEN

Notre nouveau mécanisme, breveté S. G. D. G., produit une vitesse d'ascension *triple* de celle des anciens systèmes, sans exiger plus d'effort. Une fermeture de 5 à 6 mètres de longueur se remonte en *une minute* et 50 tours de manivelle.

Le mécanisme, d'une durée presque indéfinie, est bien groupé et résiste à tous les efforts de fausses manœuvres; les chaînes sont éprouvées à une force dix fois supérieure à la charge qu'elles ont à lever.

L'entretien de cette fermeture est de peu d'importance et se fait très facilement.

CONDAMNATION EN CONTREFAÇON. — Après plaidoiries et vu les très importants perfectionnements de cette fermeture affirmés par le rapport de trois Ingénieurs-Experts, le Tribunal correctionnel de la Seine a, dans son audience du 18 avril 1894, rendu son jugement et condamné les contrefacteurs.

TARIF. — ANNÉE 1897

OBSERVATIONS

Le tarif ci-contre, avec prix gradués suivant la surface des fermetures, établit la valeur réelle de chacune

Le prix moyen des fermetures suivant ce tarif est de
42 fr. *le mètre superficiel avec contrepoids.*
30 fr. — — *sans contrepoids.*

Les prix ci-contre comprennent la fermeture à rideau ascensionnel se logeant derrière le tableau d'enseigne et posée en applique sur la façade, avec manivelle à l'intérieur ou à l'extérieur, sans retour d'engrenages.

Le perçage des trous pour les scellements de la fermeture ne fait pas partie de la pose et n'est pas à notre charge, non plus que les trappes des ouvertures faites dans le tableau d'enseigne pour le graissage du mécanisme.

La largeur ordinaire des volets est de $0^m,60$; la quantité par fermeture, de 3 à 7.

NOUS TRAITONS A FORFAIT POUR LA POSE EN PROVINCE
LORSQU'ELLE NOUS EST DEMANDÉE

LES FERMETURES SONT EXPÉDIÉES EN VRAC
Lorsqu'un emballage est nécessaire, il est à la charge de l'acheteur

ATELIER DE MENUISERIE
Pour la construction des Devantures en bois

Lorsque la demande nous en est faite, nous nous chargeons de l'exécution complète des devantures de boutique : **Menuiserie, Serrurerie et Fermeture en fer.**

DEVANTURES EN FER

PRIX DES VOLETS
EN TOLES DE 8 ET 10 KIL. LE MÈTRE
14 francs le mètre superficiel

PRIX DU MÉCANISME
Des fermetures

POUR SUPERFICIE	Sans Contrepoids	Avec Contrepoids
De 4 à 5 mètres.	194 fr.	300 fr.
— 5 à 6 —	198	311
— 6 à 7 —	202	322
— 7 à 8 —	206	334
— 8 à 9 —	210	345
— 9 à 10 —	214	356
— 10 à 11 —	218	367
— 11 à 12 —	222	379
— 12 à 13 —	226	390
— 13 à 14 —	230	401
— 14 à 15 —	234	413
— 15 à 16 —	238	424
— 16 à 17 —	242	435
— 17 à 18 —	246	446
— 18 à 19 —	250	458
— 19 à 20 —	254	470
— 20 à 21 —	258	481
— 21 à 22 —	266	498
— 22 à 23 —	274	514
— 23 à 24 —	282	532
— 24 à 25 —	290	548
— 25 à 26 —	298	566
— 26 à 27 —	306	583
— 27 à 28 —	314	599
— 28 à 29 —	322	616
— 29 à 30 —	330	634

Les marchandises sont expédiées de nos ateliers et voyagent aux frais et risques de l'acheteur et sont payables à **90** jours, date d'expédition, ou au comptant avec escompte **2 0/0.**

PRIX DES PORTES DE SORTIE DE NUIT
établies dans le volet du bas de la fermeture

Porte simple : **45** francs pour volet au-dessous de 4 mètres de long.
— **50** francs pour volets de..... 4 à 6 —
— **55** — ..... 6 à 8 —

Deux portes superposées dans les deux volets du bas pour fermeture descendant sur le seuil : chaque porte, **20** francs en supplément.

Portes établies après coup : chacune, **20** francs en supplément.

Les portes simples, fermées avec serrure au lieu de verrous, **12** fr. en plus-value.

PLUS-VALUES

Les volets au-dessous de $0^m,55$ de large jusqu'à $0^m,40$ subissent une plus-value de **1** fr. par mètre superficiel.

Les petits bois en fer avec rainures, disposés pour vitrer de l'intérieur et servant de conducteurs aux volets, sont comptés **8** francs le mètre linéaire.

Les mêmes, disposés pour vitrer de l'extérieur, sont comptés **18** francs le mètre linéaire.

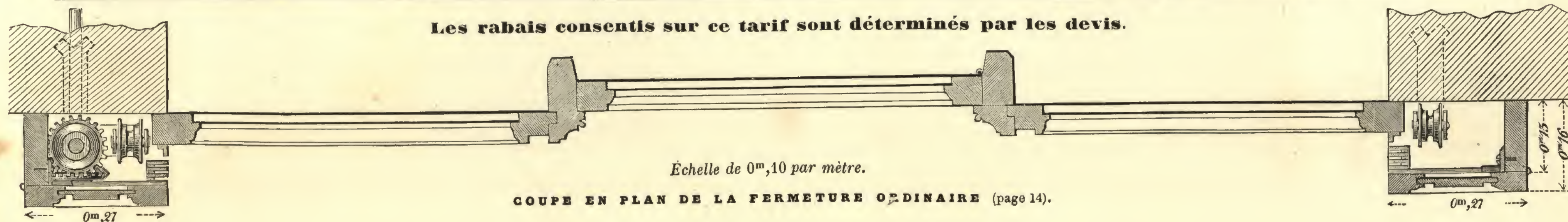
Retour d'engrenages pour le changement de direction de la manivelle : **25** francs. Établis après coup : **45** fr.

Lorsqu'il n'est pas possible de guider le fonctionnement des volets par des conducteurs en fer fixés à la devanture, il y a lieu d'employer des cornières plus fortes pour la bordure des volets et de les renforcer par des feuillards; ce travail est compté à part.

Les rideaux de plus de 9 mètres de longueur et de plus de 3 mètres de hauteur donnent lieu à une plus-value.

Peinture au minium des volets & accessoires de la fermeture
LE MÈTRE SUPERFICIEL, DE LA PARTIE VUE DU RIDEAU : **1** FRANC

Les rabais consentis sur ce tarif sont déterminés par les devis.



Échelle de $0^m,10$ par mètre.

COUPE EN PLAN DE LA FERMETURE ORDINAIRE (page 14).

FERMETURE INSTANTANÉE *BREVETÉE S. G. D. G.*

A CONTREPOIDS DIFFÉRENTIELS

Les avantages de cette fermeture sont :

La rapidité de sa manœuvre, laquelle se fait en quelques tours de manivelle ;

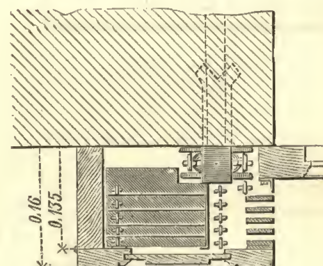
La simplicité du mécanisme, qui est entièrement logé dans des caissons de largeur et de saillie ordinaires;

Et la grande facilité de son entretien, aucun organe n'étant logé derrière le rideau.

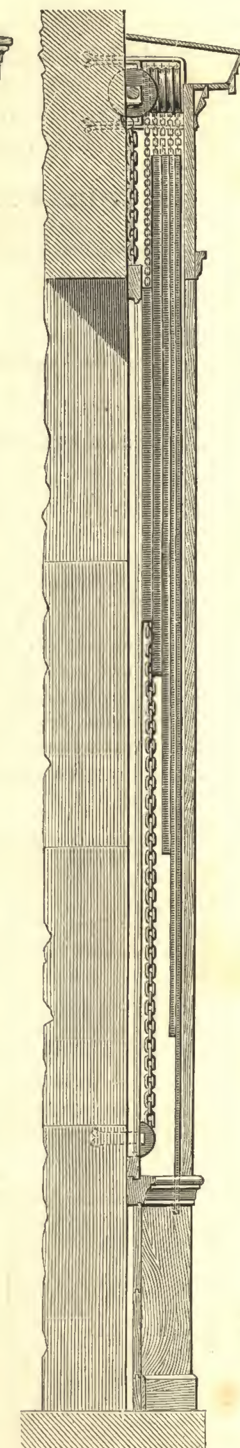
Cette fermeture peut fermer en toute sécurité des baies de très grandes dimensions.

(Voir le prix à la page précédente.)

COUPE D'UN CAISSON



0m,30 à 0m,35

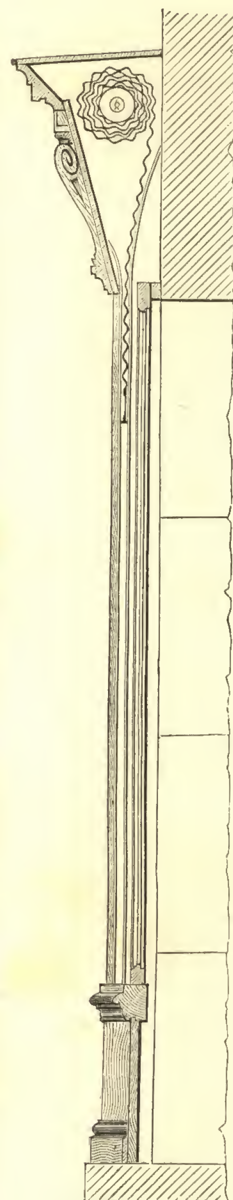


0m,05 par mètre.

BESCHERER

Fermeture en tôle d'acier ondulée dite " Silencieuse "

S'ENROULANT D'ELLE-MÊME



TARIF DES FERMETURES

ONDULÉES

Prix du rideau en acier se manœuvrant avec un bâton à crochet.

Le mètre superficiel, **24** fr.

Prix de la pose à Paris.

Le mètre superficiel, **4** fr. **50**

Prix du mécanisme des fermetures de 5 à 12 mètres superficiels fonctionnant avec manivelle. . . . . . **70** fr.
De 12 à 20 mètres . . **85** fr.

Prix de la pose du rideau avec mécanisme à Paris.

Le mètre superficiel, **7** fr. **50**

Les coulisses doubles assemblées avec plate-bande de recouvrement en fer servant pour deux fermetures contiguës donnent lieu à une plus-value de **12** fr.

Le prix des serrures avec verrous fermant à l'intérieur et à l'extérieur est de **20** fr.

Les trous d'aération dans le rideau sont comptés en supplément.

Les fermetures ayant moins de 4 mètres carrés sont hors tarif et comptées pour 4 mètres de surface.

Le mesurage comprend la largeur et la hauteur totale du rideau.

Ces prix comportant un rabais, demander un devis.

Ces fermetures, fabriquées avec des matières de première qualité, sont bien faites et fonctionnent aisément.

Les coulisses en fer, garnies intérieurement de bois dur, produisent un glissement très doux et évitent le bruit et l'usure des bords du rideau.

La pose en est très facile ; les bobines étant montées sur un arbre de couche sont toujours bien centrées ; il suffit seulement de régler l'arbre de niveau au moyen des supports à coulisses.

Lorsque les fermetures sont larges, les bobines sont doublées et accouplées ; en outre une bobine est placée sur le milieu de l'arbre pour maintenir et régulariser l'enroulement du rideau.

Par ces dispositions l'on évite le bruit et l'on obtient un fonctionnement régulier et aussi une plus longue durée de la fermeture.

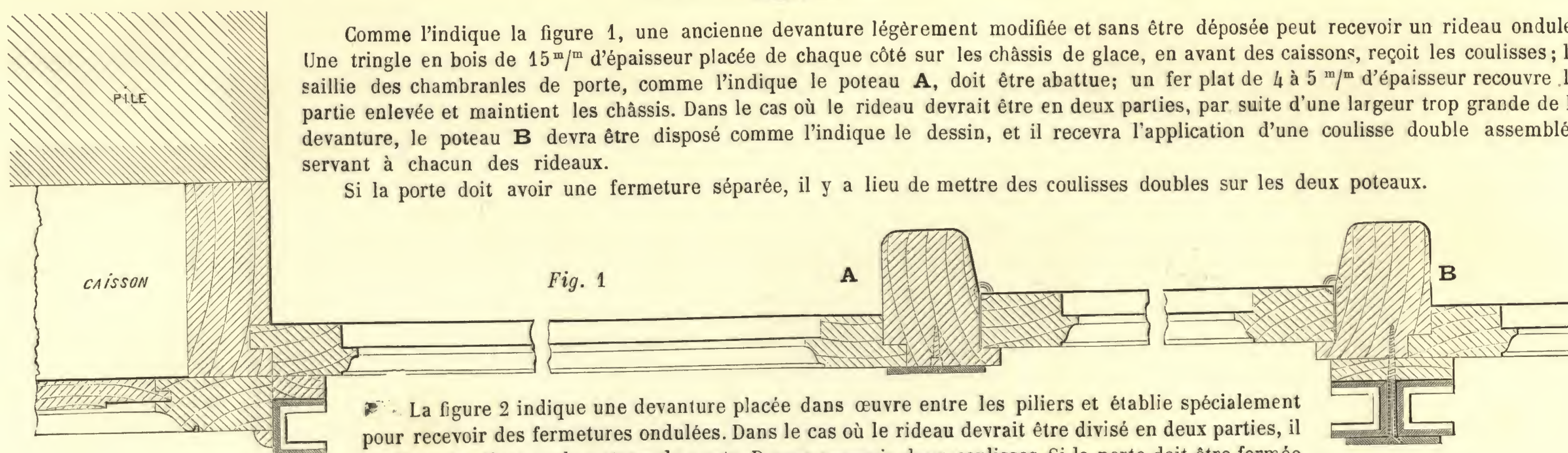
Elles se manœuvrent de l'extérieur à l'aide d'un bâton muni d'un crochet ou avec manivelle placée à l'intérieur ou à l'extérieur.

DISPOSITION DES MENUISERIES

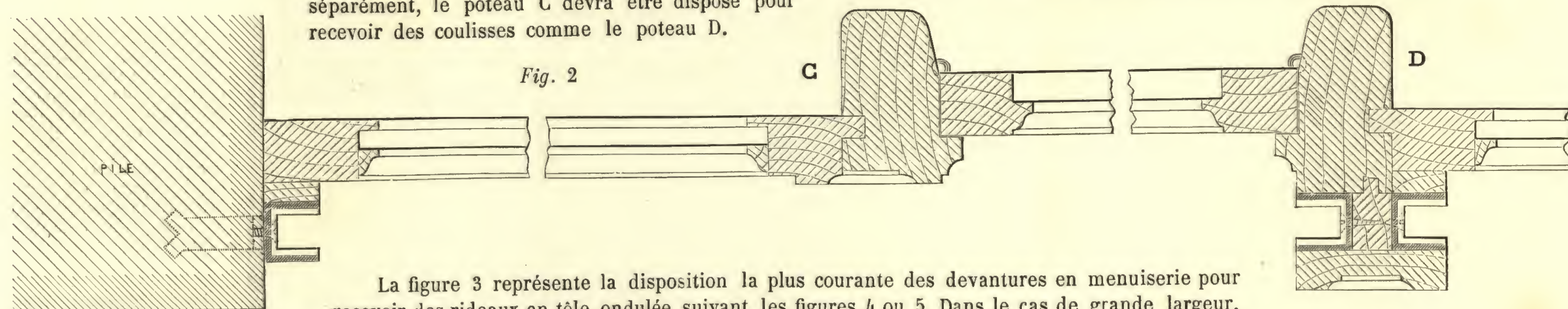
NÉCESSAIRES A L'APPLICATION DES FERMETURES ONDULÉES SE MANŒUVRANT SANS MANIVELLE

Comme l'indique la figure 1, une ancienne devanture légèrement modifiée et sans être déposée peut recevoir un rideau ondulé. Une tringle en bois de 15 m/m d'épaisseur placée de chaque côté sur les châssis de glace, en avant des caissons, reçoit les coulisses; la saillie des chambranles de porte, comme l'indique le poteau **A**, doit être abattue; un fer plat de 4 à 5 m/m d'épaisseur recouvre la partie enlevée et maintient les châssis. Dans le cas où le rideau devrait être en deux parties, par suite d'une largeur trop grande de la devanture, le poteau **B** devra être disposé comme l'indique le dessin, et il recevra l'application d'une coulisse double assemblée servant à chacun des rideaux.

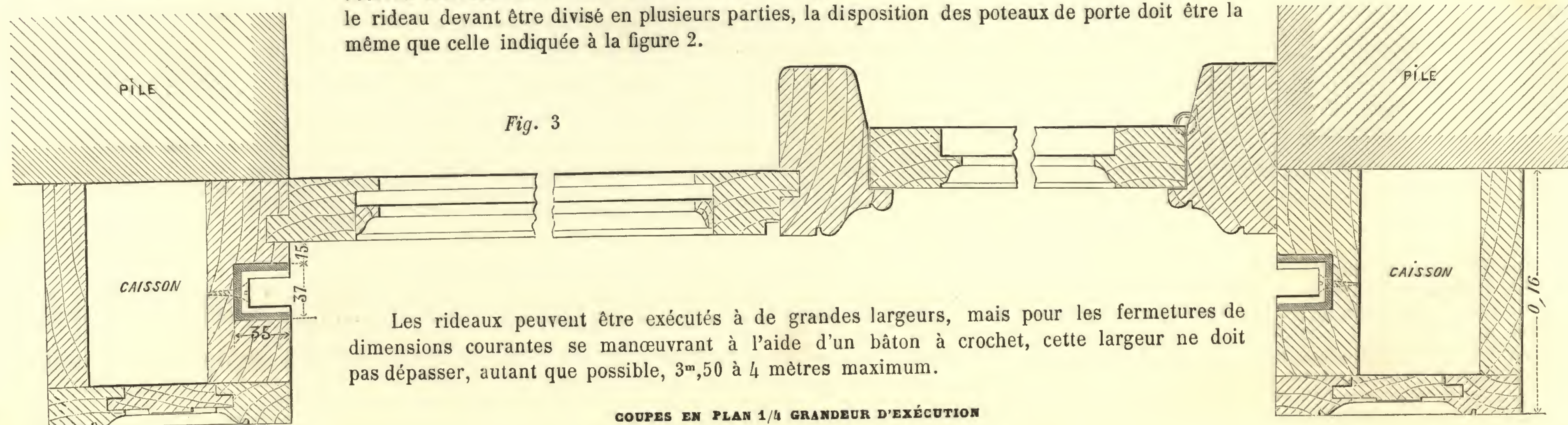
Si la porte doit avoir une fermeture séparée, il y a lieu de mettre des coulisses doubles sur les deux poteaux.



La figure 2 indique une devanture placée dans œuvre entre les piliers et établie spécialement pour recevoir des fermetures ondulées. Dans le cas où le rideau devrait être divisé en deux parties, il y a lieu de disposer le poteau de porte D pour recevoir deux coulisses. Si la porte doit être fermée séparément, le poteau C devra être disposé pour recevoir des coulisses comme le poteau D.



La figure 3 représente la disposition la plus courante des devantures en menuiserie pour recevoir des rideaux en tôle ondulée suivant les figures 4 ou 5. Dans le cas de grande largeur, le rideau devant être divisé en plusieurs parties, la disposition des poteaux de porte doit être la même que celle indiquée à la figure 2.



Les rideaux peuvent être exécutés à de grandes largeurs, mais pour les fermetures de dimensions courantes se manœuvrant à l'aide d'un bâton à crochet, cette largeur ne doit pas dépasser, autant que possible, 3m,50 à 4 mètres maximum.

COUPES EN PLAN 1/4 GRANDEUR D'EXÉCUTION

COUPES DES FERMETURES ONDULÉES ET DE LEUR TABLEAU D'ENSEIGNE

Échelle de 0m,10 pour mètre.

Fig. 4.

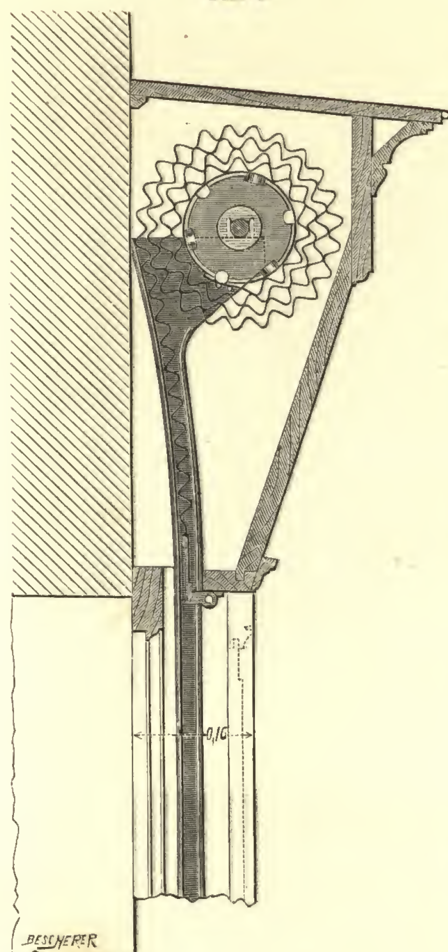


Fig. 5.

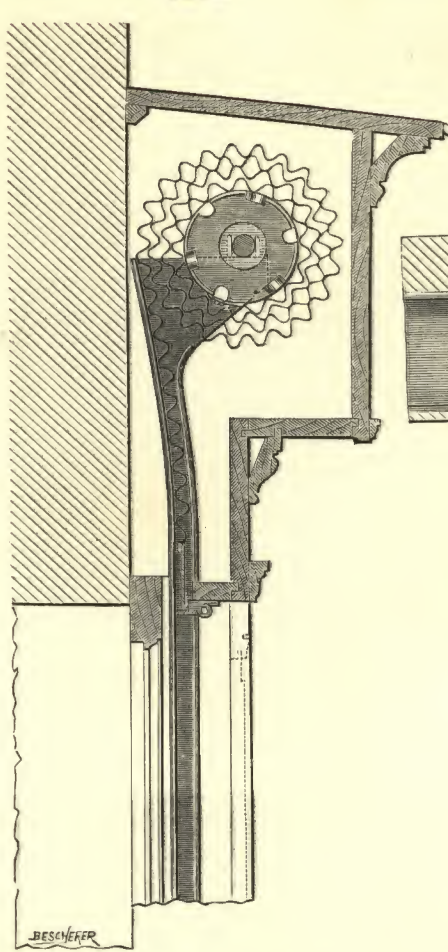


Fig. 6.

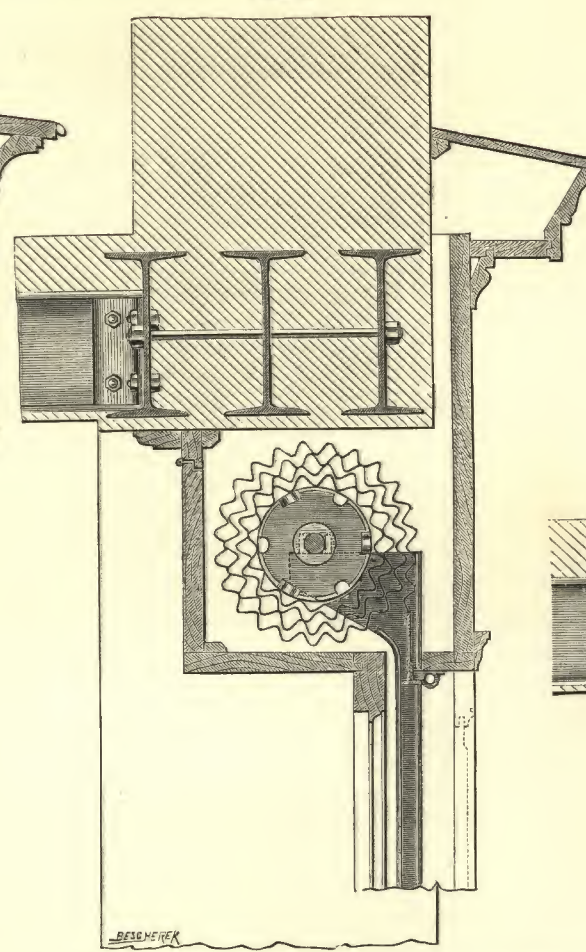
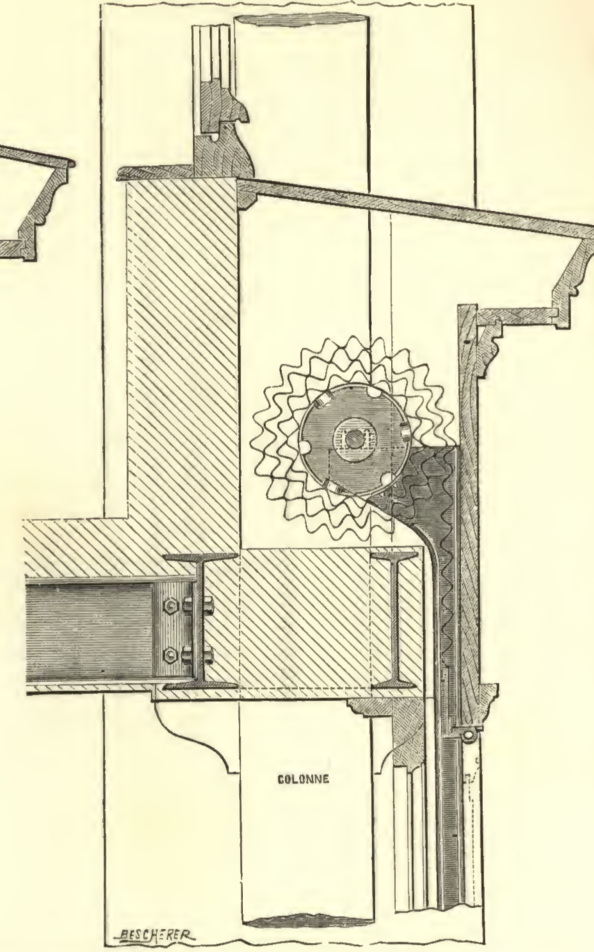


Fig. 7.



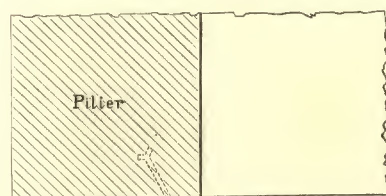
Les fermetures des figures 4 et 5 se posent en applique sur les façades. Ces figures ne diffèrent que par la disposition des tableaux d'enseigne.

La figure 6 représente une fermeture logée sous le poitrail. Pour éviter que la fermeture descende trop en contre-bas et retire du jour à la boutique, il faut, autant que possible, que le plafond soit au niveau du dessous du poitrail.

La figure 7 indique une fermeture logée dans l'emplacement réservé au-dessus du poitrail. Cette disposition s'emploie surtout lorsque les entresols sont destinés au commerce ou à l'industrie.

La figure 8 indique la position occupée par l'arbre et les bobines recevant le rouleau des figures 1, 3, 4 et 5. Cet arbre ne tourne pas et est goupillé dans un support fixé sur le haut de la coulisse. Les bobines contenant les ressorts tournent seules sur l'arbre. Le nombre de ces bobines est indéterminé, et l'on en place sur l'arbre autant qu'en exige le poids du rideau.

La figure 9 représente l'arbre et la bobine recevant le rideau placés dans œuvre des piliers et correspond aux figures 2, 6 et 7.



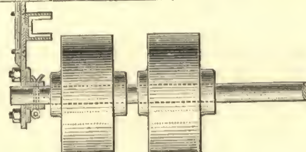


Fig. 8.

Plan à 0m,10 pour mètre.

EMPLACEMENT A RÉSERVER POUR L'ENROULEMENT DU RIDEAU DES FERMETURES ONDULÉES COMPRIS LE JEU NÉCESSAIRE AU ROULEAU

Pour 1m,50 de hauteur à fermer	0m,26	Pour 3m,50 de hauteur à fermer	0m,33
Pour 2m — —	0m,28	Pour 4m — —	0m,35
Pour 2m,50 — —	0m,30	Pour 4m,50 — —	0m,37
Pour 3m — —	0m,32	Pour 5m — —	0m,39

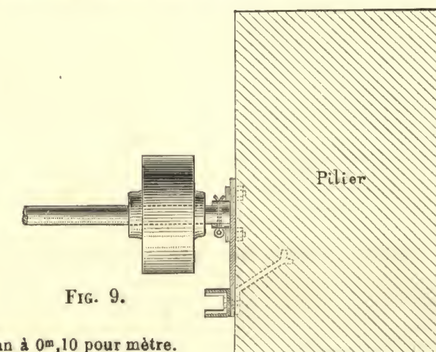


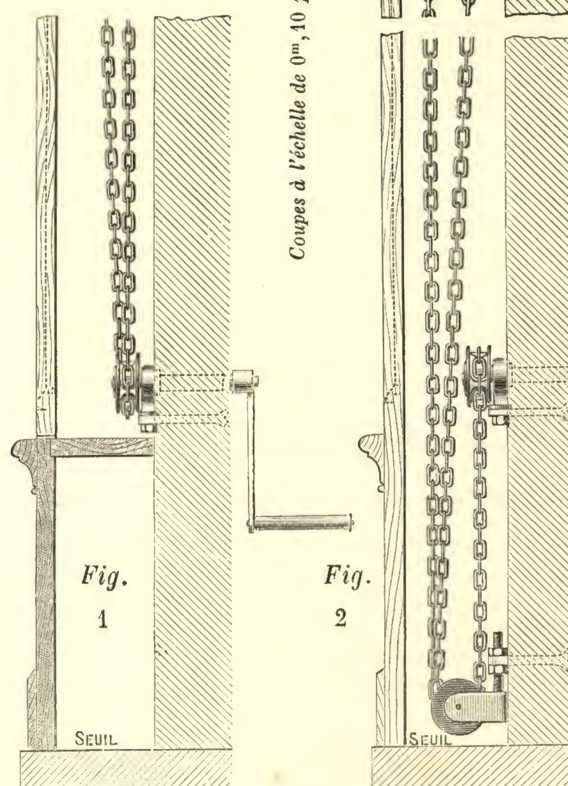
Fig. 9.

Plan à 0m,10 pour mètre.

FERMETURE EN TOLE D'ACIER ONDULÉE SE MANŒUVRANT MÉCANIQUEMENT

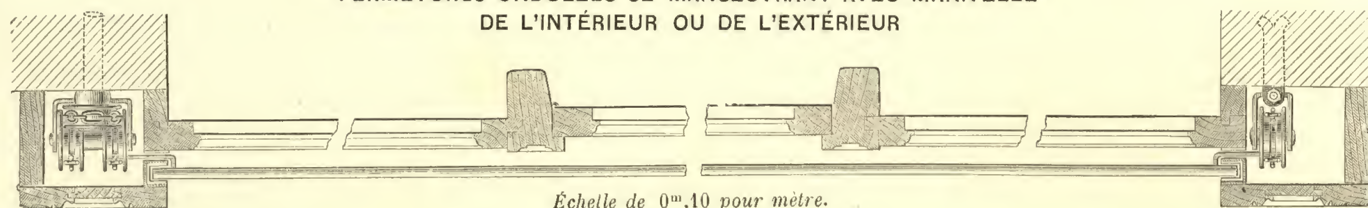
Lorsque la fermeture descend sur le soubassement comme figure 1, la chaîne passe directement dans la noix de commande.
Lorsque le rideau ferme sur le seuil ou sur un soubassement trop bas, la chaîne passe dans des poulies de retour et remonte dans la noix de commande comme figure 2.

Coupes à l'échelle de $0^{m},10$ pour mètre.



Échelle de $0^{m},04$ pour mètre.

FERMETURES ONDULÉES SE MANOEUVRANT AVEC MANIVELLE DE L'INTÉRIEUR OU DE L'EXTÉRIEUR



Échelle de $0^{m},10$ pour mètre.

Ce mécanisme très simple, breveté S. G. D. G., ne comporte aucun engrenage; il se compose d'un arbre horizontal avec noix et chaînes sans fin. La chaîne de commande passe sur deux poulies de retour en bas et remonte simplement s'engrener sur la noix de l'arbre de la manivelle. Ces poulies étant montées sur une tige taraudée, il suffit pour tendre les chaînes de serrer l'écrou pour les faire descendre. Le rideau porte à chaque extrémité de sa partie basse deux pièces d'attache sur lesquelles se fixent les chaînes sans fin. Le rideau étant régulièrement dirigé par les chaînes, aussi bien à la descente qu'à la montée, ne peut s'arrêter en route. Ce mécanisme, d'un entretien presque nul, n'est sujet à aucun dérangement. La manœuvre de cette fermeture, même de grande dimension, se fait sans effort, sans bruit, et presque instantanément en quelques tours de manivelle.

Voir le Tarif, page 17.

TARIF DES MONTE-CHARGES (*Année 1897*)

N° 3.

Monte-charges fonctionnant à bras.

PRIX jusqu'à 6 mètres de hauteur.

50 k. de force	375 fr.
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	24 »
100 k. de force	450 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	28 »
200 k. de force	600 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	31 »
300 k. de force	650 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	34 »
400 k. de force	700 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	37 »
600 k. de force	800 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	40 »

N° 7.

Monte-charges au moteur.

PRIX jusqu'à 6 mètres de hauteur.

200 k. de force	1.200 fr.
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	50 »
400 k. de force	1.400 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	55 »
800 k. de force	1.700 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	65 »
1.200 k. de force	2.100 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	75 »
1.500 k. de force	2.500 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	85 »

Nos 4 et 5.

—

Monte-charges fonctionnant à bras.

PRIX jusqu'à 6 mètres de hauteur.

100 k. de force	550 fr.
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	32 »
200 k. de force	650 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	35 »
400 k. de force	750 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	38 »
600 k. de force	850 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	41 »
800 k. de force, à treuil	950 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	44 »

N° 8.

Monte-charges électrique.

PRIX approximatifs jusqu'à 6 mètres de hauteur.

200 k. de force	2.200 fr.
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	55 »
400 k. de force	2.600 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	60 »
800 k. de force	3.100 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	70 »
1.200 k. de force	3.600 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	80 »
1.500 k. de force	4.100 »
Chaque mètre en plus de 6m de hauteur	90 »

N° 6.

—

Monte-charges à treuil et à manivelle, ne dépassant pas le plancher à l'étage d'arrivée.

PRIX jusqu'à 4 mètres de hauteur

200 k. de force	675 fr.
Chaque mètre en plus de 4m de hauteur	40 »
400 k. de force	775 »
Chaque mètre en plus de 4m de hauteur	46 »
600 k. de force	875 »
Chaque mètre en plus de 4m de hauteur	52 »
800 k. de force	975 »
Chaque mètre en plus de 4m de hauteur	60 »

Monte-personne

avec corde de manœuvre

fonctionnant à bras.

PRIX :

Jusqu'à 6 mètres de hauteur, avec parachute d'arrêt de la cabine en cas de rupture de chaîne. . . **1.700 fr.**

Chaque mètre de hauteur en plus de 6 mètres . . **60 »**

Dimensions intérieures de la cabine : largeur 0m,80 ; profondeur 1 mètre.

Ces prix ne comprennent pas le tambour de la transmission ni les courroies.

PARACHUTES

Les parachutes sont établis en prévision de la rupture de la chaîne; ils ne sont construits que pour la force nominale de l'appareil. Si la rupture de la chaîne se produisait par suite de surcharge, le parachute pourrait ne pas arrêter la chute de la caisse. Les parachutes doivent être entretenus avec soin, afin d'éviter la rouille et le cambouis qui pourraient les empêcher de fonctionner.

Prix pour monte-charges de 6 mètres de hauteur : 100 fr. — Chaque mètre de hauteur en plus : 10 fr.

Largeur ordinaire des caisses : Pour 50 et 100 kil., 0m80 ; pour 200 kil., 1 mètre ; pour 400 kil., 1m20 ; pour 600 kil., 1m30 ; pour 800 kil., 1m40 ; pour 1.200 et 1.500 kil., 1m50. — Les caisses plus larges donnent lieu à une plus-value.

MONTE-CHARGES ***spéciaux à l'usage des maisons d'habitation pour monter les provisions de la cave aux divers étages*** **(Force : 60 kilos).**

Appareil à contrepoids avec treuil à manivelle, très facile à manœuvrer.

Prix jusqu'à 12 mètres de hauteur . . . . . . **700 fr.**
Chaque mètre en plus . . . . . . **30 »**

Appareil spécial à cordes de levage et corde sans fin pour la manœuvre et à contrepoids.

Prix jusqu'à 12 mètres de hauteur . . . . . . **650 fr.**
Chaque mètre en plus . . . . . . **29 »**

Peinture des monte-charges, une couche jusqu'à 6 mètres de hauteur : **15 fr.** — Chaque mètre en plus : **1 fr. 25.**

TARIF DES MONTE-PLATS (*Année 1897*)

MONTE-PLATS n° 1, pour service ordinaire, s'accrochant en haut.

Prix : jusqu'à 5m50, de hauteur totale . . . . . . **240 fr.**
Chaque mètre de hauteur en plus de 5m,50 . . . . . . **17 »**
Les monte-plats avec frein et arrêt automatique continu donnent lieu à une plus-value de . . . . . . **30 »**
Dimensions ordinaires de la caisse du monte-plats n° 1 : larg. 0m,60, profond. 0m,45.
Largeur de l'appareil du dehors au dehors des deux colonnes 0m,76.

MONTE-PLATS n° 2, pour service ordinaire et grand service, s'accrochant en haut.

Prix : jusqu'à 5m,50 de hauteur totale . . . . . . **290 fr.**
Chaque mètre de hauteur en plus de 5m,50 . . . . . . **20 »**
Les monte-plats avec arrêt continu donnent lieu à une plus-value de **30 »**
Dimensions ordinaires de la caisse du monte-plats n° 2 ; largeur 0m,65, profond. 0m,45.
Largeur totale de l'appareil du dehors au dehors, 0m,86.

Dimensions du trou à faire dans le plancher pour le passage du monte-plats n° 1, larg. 0m,78, profond. 0m,48. — Pour le monte-plats n° 2, larg. 0m86, profond. 0m,48.

Appareils monte-lettres très légers, fonctionnant rapidement. Prix pour un étage : **230 fr.**

PEINTURE DES MONTE-PLATS A UNE COUCHE

Jusqu'à 5m,50 de hauteur . . . . . . **7 fr. 50** | Chaque mètre de hauteur en plus . . . . . . **0 fr. 60**

Moyennant une plus-value aux prix ci-dessus, les Monte-Plats peuvent être exécutés de diverses formes suivant les emplacements.

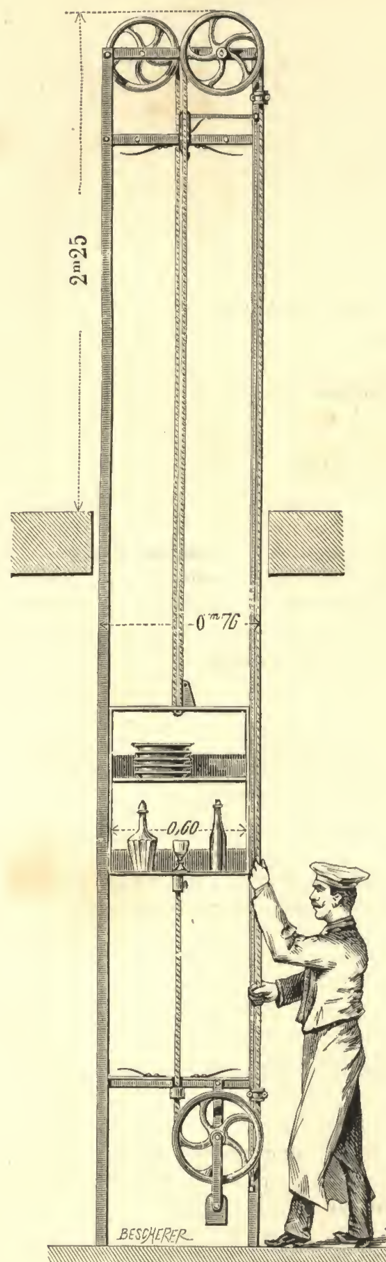
Les marchandises sont expédiées de nos ateliers, voyagent aux frais et risques de l'acheteur et sont payables à 90 jours, date d'expédition, ou au comptant avec 2 0/0 d'escompte.

Le rabais sur les prix ci-dessus étant variable, demander un devis.

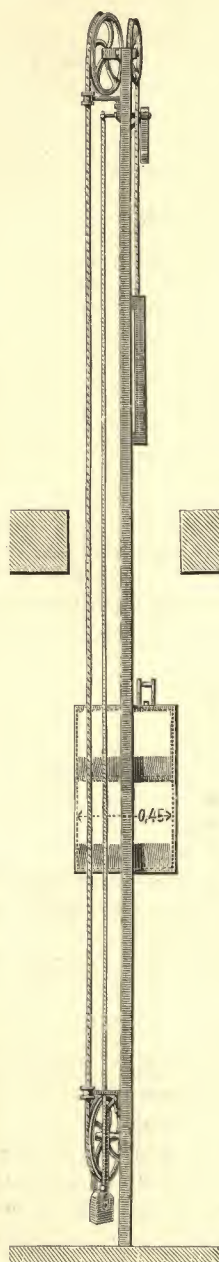
MONTE-PLATS

Avec colonnes en fer raboté d'un nouveau profil supprimant le bruit. (*Modèle déposé.*)

N° 1
Vue de face.



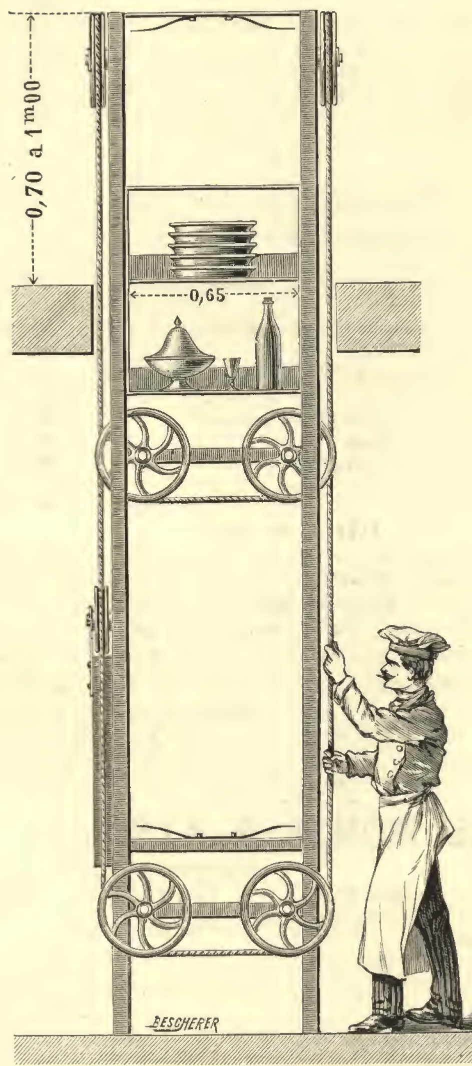
N° 1
Vue de côté.



MONTE-PLATS
N° 2 *bis*

Commandé du dessous, ne dépassant le parquet à l'arrivée que de 0m,70 à 1 mètre.

Prix pour un étage :
300 francs.



N° 2
Vue de face.

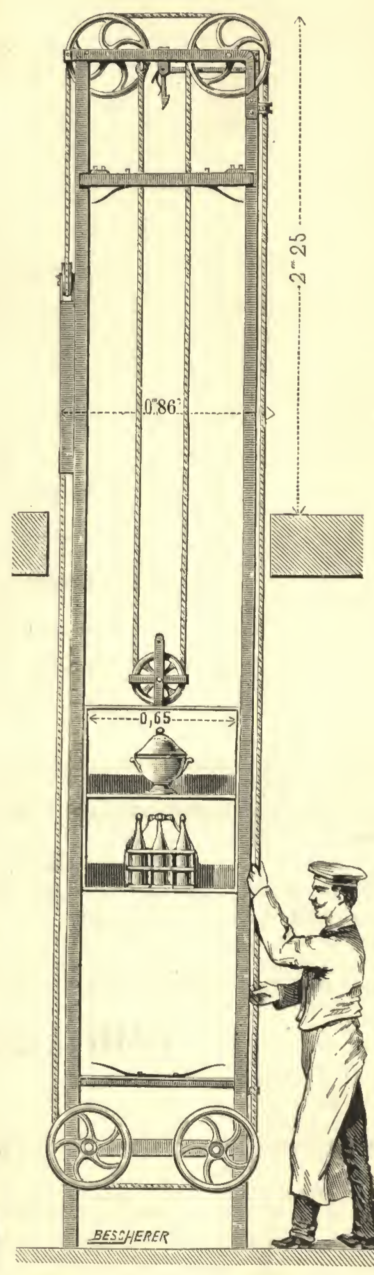
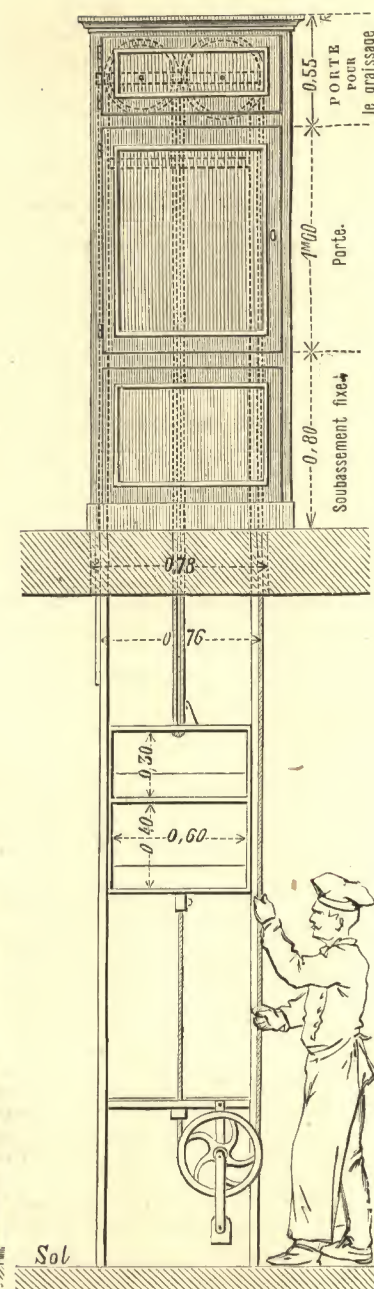
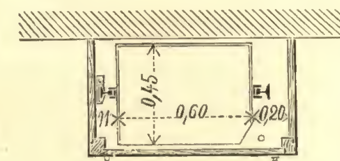


Figure **O**.





Le prix très modéré de nos nouveaux systèmes de Monte-Plats, la régularité de leur fonctionnement, la légèreté de leur manœuvre et la rapidité de leur ascension en font des objets pratiques, commodes et d'une grande utilité.

Ces appareils, par suite des derniers perfectionnements que nous avons apportés dans leur construction, ne laissent absolument rien à désirer. *Ils fonctionnent indistinctement de tous les étages.*

Leur entretien presque nul est facilement fait par les personnes qui s'en servent.

Entièrement montés dans nos ateliers, la mise en place en est des plus faciles. Quelques pattes suffisent pour les fixer.

Les Monte-Plats avec frein automatique continu s'arrêtent instantanément, dès qu'on abandonne la corde de manœuvre. L'application de cet arrêt est indispensable aux Monte-Plats desservant plusieurs étages.

La figure O indique la disposition à donner à l'armoire renfermant le Monte-Plats; les portes les plus commodes sont celles à coulisses avec contrepoids.

Voir le tarif des Monte-Plats à la page précédente.

Voir la liste des références, page 26.

Depuis plus de vingt ans que nous avons joint la fabrication des monte-charges à nos autres fabrications, nous n'avons cessé d'y apporter tous les perfectionnements que comportait cette industrie, que les premiers nous avons spécialisée. La fabrication des monte-charges de tous genres se construisant dans notre usine est aujourd'hui importante, et la grande quantité d'appareils que nous avons faits nous a permis d'acquérir une expérience approfondie dans ce genre de construction ; aussi nous pouvons dire que nous avons réalisé tous les avantages que la mécanique peut donner comme maximum de vitesse, suivant les poids à lever et aussi comme solidité et facilité de manœuvre.

Nous fabriquons à des prix très modérés tous les genres de monte-charges servant à transporter les marchandises d'un étage à un autre.

Comme on peut le voir dans la liste des références que nous donnons plus loin nous avons construit des appareils pour les plus grands établissements industriels et commerciaux tant à Paris qu'en Province.

Monte-charges n° 3. — Cet appareil à contrepoids et frein pour la descente rapide, avec corde de manœuvre de face, est d'un usage courant. Il se manœuvre indistinctement à chaque étage. La corde se retrousse et s'accroche et ne gêne en rien le chargement et le déchargement.

Ce monte-charges rend de très grands services pour les marchandises ne devant pas être transportées à une grande hauteur. Pour les grandes hauteurs, ou pour les lourdes charges, il est préférable de faire usage de l'appareil n° 5 à treuil à manivelle.

Monte-charges n° 4. — Cet appareil, du même type que le n° 3, a la corde de commande de côté. Il s'emploie dans les cas où la manœuvre ne peut être faite de face par suite de la disposition de l'emplacement.

Monte-charges n° 5. — Cet appareil, avec contrepoids et frein pour la descente rapide, est à treuil et à manivelle. Il est très avantageux lorsque la manœuvre n'est pas exigible à chaque étage. Le treuil à une ou deux vitesses est d'un bon rendement pour les petites comme pour les lourdes charges.

Monte-charges n° 6. — Cet appareil à contrepoids et frein pour la descente rapide, construit avec treuil, s'emploie dans le cas où aucun mécanisme ne doit exister à l'étage d'arrivée. Le plateau, lorsqu'il est remonté, ferme l'ouverture et est de niveau avec le plancher.

Placé dans les cours des maisons d'habitation, il est très commode pour la descente en cave, des vins, du bois et charbon. Ce monte-charges se construit aussi pour fonctionner au moteur.

Monte-charges n° 7. — Cet appareil à contrepoids est construit spécialement pour marcher au moteur; il fonctionne avec une grande régularité pour la descente en charge aussi bien que pour la montée, il est très solide, et se manœuvre indistinctement de tous les étages. On peut l'abandonner aussitôt après avoir appuyé sur la tringle de mise en marche, le débrayage s'opérant automatiquement à l'arrivée à n'importe quel étage. Il peut également être disposé pour marcher alternativement à bras et au moteur.

Monte-charges électrique n° 8. — Cet appareil est actionné par une dynamo placée sur le plancher à côté du monte-charges, ou posée dans le haut sur chaise ou console. Il peut être installé pour des petites ou pour des lourdes charges partout où existe un courant électrique continu.

Son prix est un peu élevé en raison du coût de la dynamo, mais une fois établi, la dépense journalière d'électricité est de peu d'importance.

Monte-charges spéciaux à contrepoids desservant tous les étages pour le service des cuisines dans les maisons d'habitation, pour monter le bois, le charbon, le vin et autres provisions.

Monte-personne. — Cet appareil, construit pour le transport d'une personne, est équilibré par des contrepoids; il se manœuvre à bras et fonctionne indistinctement du haut comme du bas.

Monte-voitures sans aucun guide gênant la circulation. Le plateau lorsqu'il est remonté ferme l'ouverture et forme plancher.

NOTA. — Afin de s'assurer de la solidité des monte-charges, les acheteurs doivent les essayer avant de s'en servir, en les faisant fonctionner avec une surcharge lourde de moitié en plus de leur force nominale, soit, pour un appareil de 600 kilos, avec une charge de 900 kilos.

Les pièces qui ne résisteraient pas à cette épreuve seront immédiatement remplacées, mais nous ne serons pas responsables des ruptures qui pourraient se produire par la suite.

Les monte-charges ne doivent servir uniquement que pour le transport des marchandises; les personnes ne doivent ni se mettre dessous, ni se placer dessus, ni s'en servir comme ascenseurs.

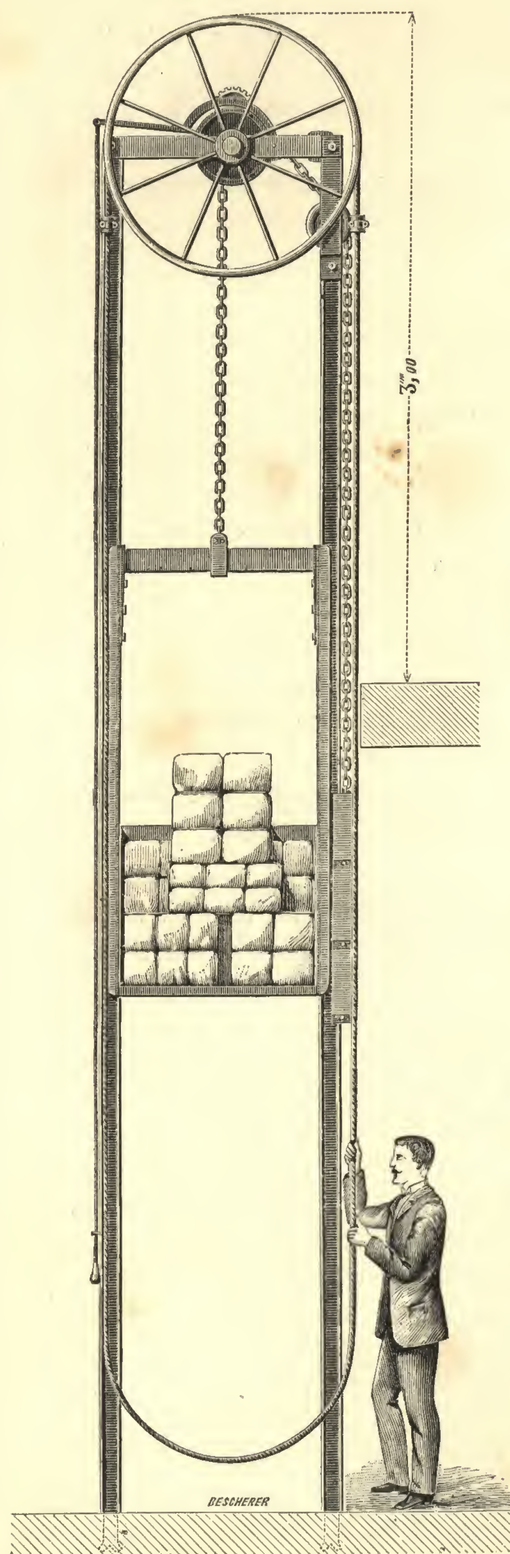
Etablir des barrières empêchant les personnes de tomber dans les trémies et de passer ou de se mettre sous les monte-charges.

Ne pas surcharger les appareils, les graisser fréquemment avec de l'huile pour machines **et particulièrement la chaîne afin d'en prolonger la durée.**

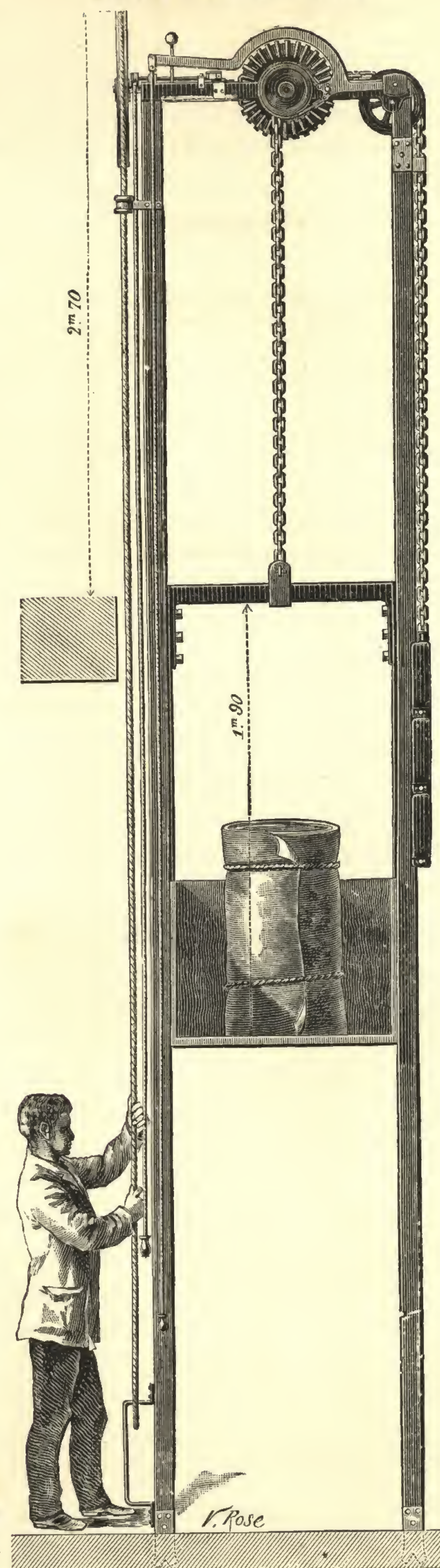
Les parachutes doivent être entretenus et surveillés avec soin afin d'éviter la rouille et le cambouis qui pourraient les empêcher de fonctionner.

Notre Maison décline toute responsabilité pour les accidents, quels qu'ils soient et quelle qu'en soit la cause, qui pourraient arriver aux personnes se servant des monte-charges.

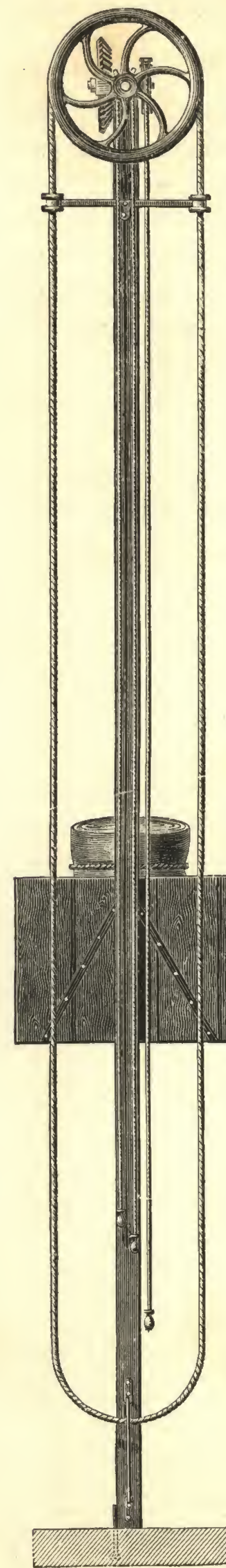
N° 3
MONTE-CHARGES A BRAS



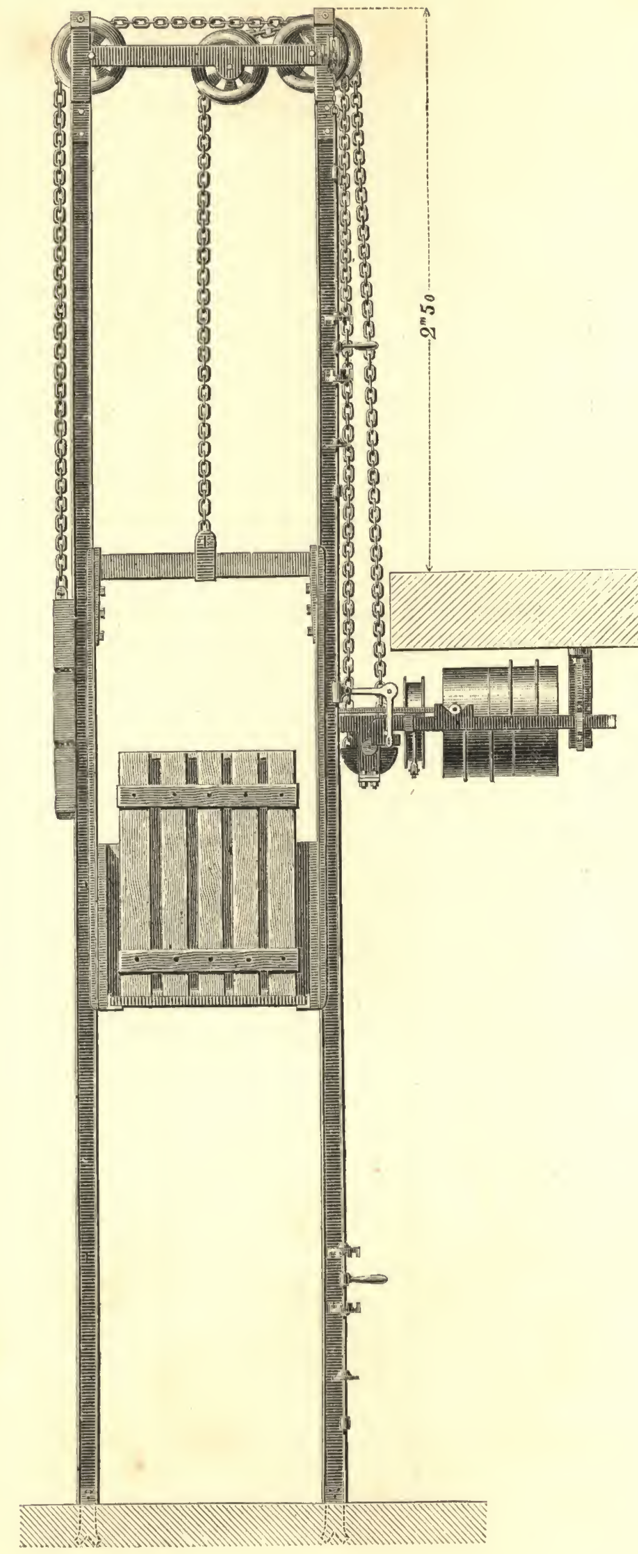
N° 4
MONTE-CHARGES A BRAS



Vue de côté du monte-charges n° 4.

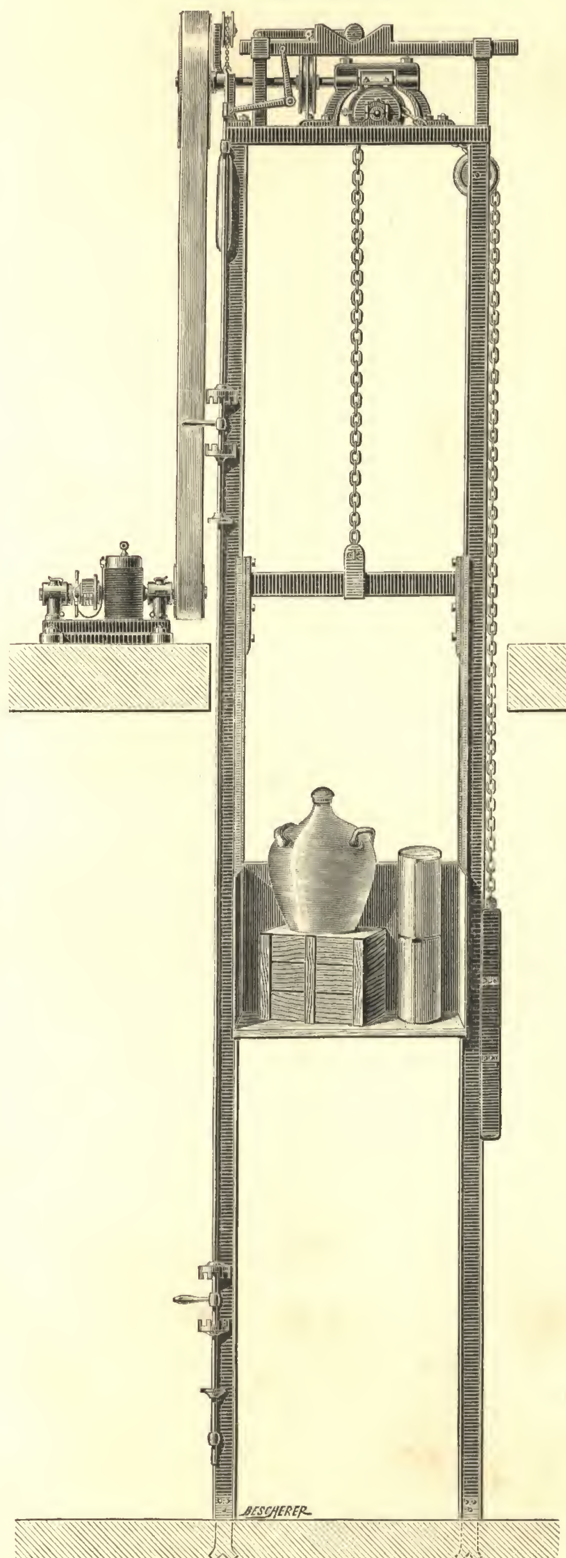


N° 7
MONTE-CHARGES AU MOTEUR

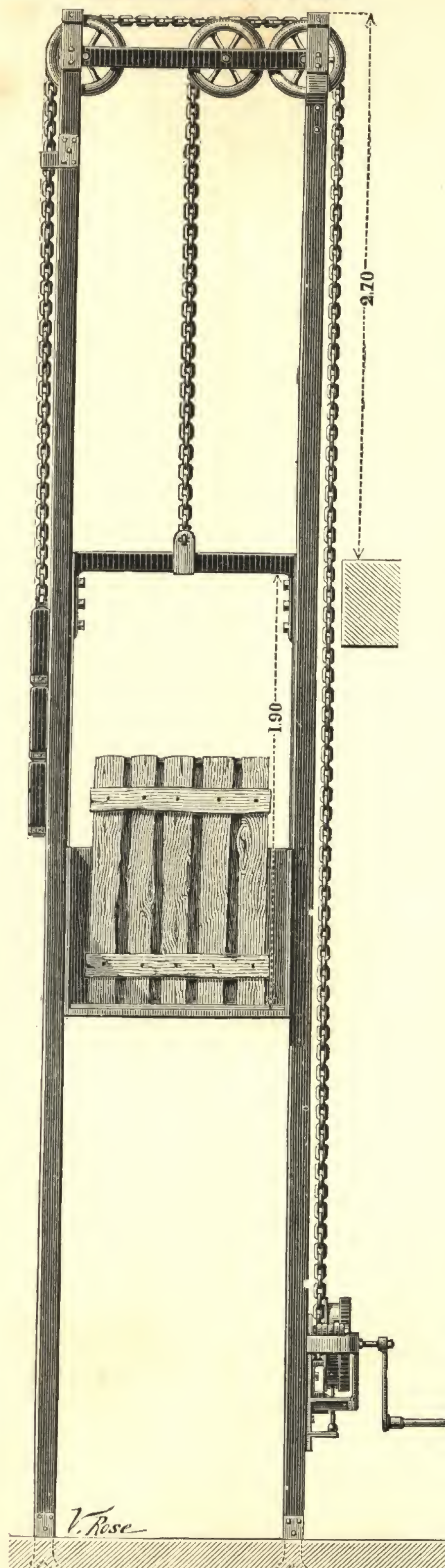


Voir la description des appareils à la page précédente.

N° 8
MONTE-CHARGES ÉLECTRIQUE

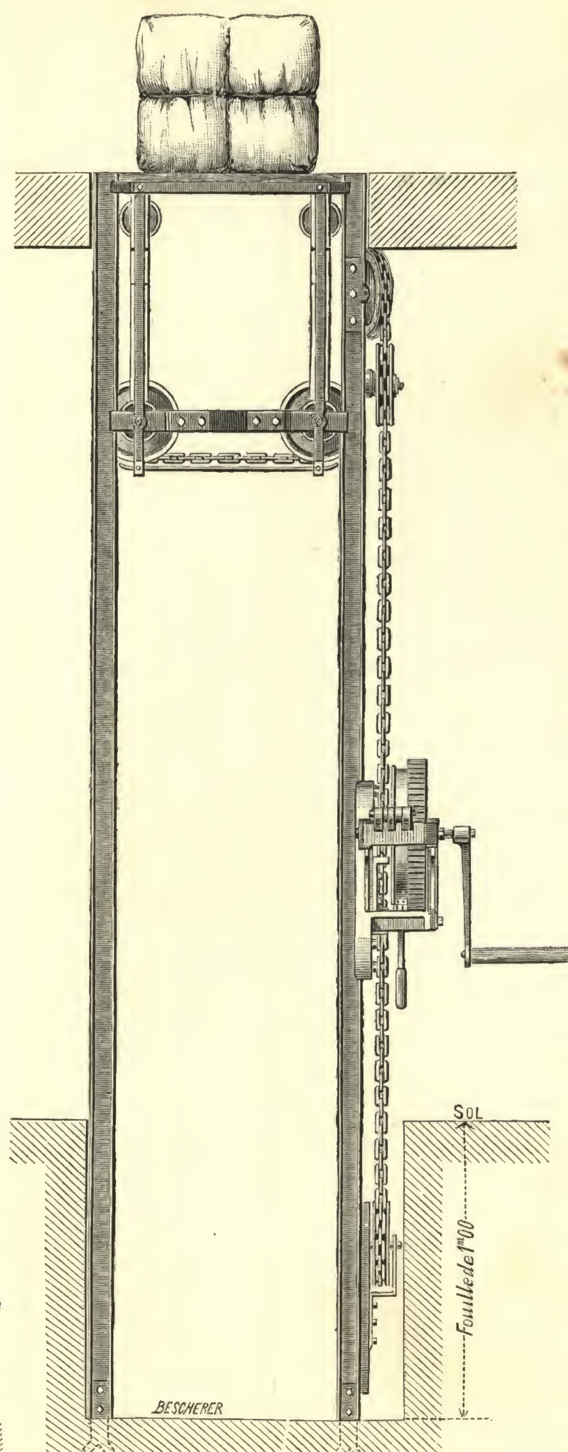


N° 5
MONTE-CHARGES A BRAS



N° 6
MONTE-CHARGES A BRAS

A treuil, frein et contrepoids, avec plateau ne dépassant pas le sol à l'étage d'arrivée.



MONTE-PERSONNE



Voir le Tarif des Monte-Charges à la page 21 et les références à la page 27.

ADRESSES D'INSTALLATIONS DE MONTE-PLATS

MONTE-PLATS, A PARIS

M. le comte d'Arcourt, parc de Montretout, 32, à Saint-Cloud.
M. le comte d'Arlincourt, rue Murillo, 23.
M. le baron d'Artigues, rue d'Offémont, 27.
M. le duc d'Aumale, rue de l'Élysée, 5.
Mme la duchesse de Bauffremont, rue de Varennes, 63.
M. le marquis de Beaucourt, rue de Babylone, 53.
M. le baron de Berckeim, général de division, rue de Berry, 22.
M. le comte de Bonneau, à Neuilly.
M. le baron de Caix, rue Beaujon, 1.
M. le comte de Cambacérès, rue de l'Université, 21.
M. le prince de Cardé, boulevard Péreire, 96.
Mme la comtesse de Castries, rue des Saints-Pères, 56.
M. le comte de Chennevières. rue de Fortuny, 30.
M. le comte de Chérizy, rue Malar, 5.
M. Cochin, député, rue de Babylone, 53.
Consulat de Venezuela et des États-Unis, boul. Malesherbes, 45.
M. le marquis de Croix, rue Saint-Dominique, 15.
M. Darcel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, r. Bayard, 4.
Mme la comtesse Daru, rue de Lille, 75.
M. Desrozières, ingénieur, rue Frochot, 10.
S. E. Mgr di Rende, archevêque de Bénévent, nonce apostolique.
Mlle Dosne, avenue Bugeaud, 31.
M. le marquis de Dreux-Brézé, place du Palais-Bourbon, 7.
M. le duc d'Estissac de La Rochefoucauld, rue St-Dominique, 28.
M. le baron Finot, place de la Concorde, 6.
M. le comte de Fleury, rue de la Pompe, 127.
M. Flourens, conseiller d'État, directeur général des cultes.
M. le comte de Gassart, rue de Bellechasse, 72.
M. le vicomte d'Hunolstein, Hôtel, rue Saint-Dominique, 1.
Mme la marquise de Juigné, boulevard Latour-Maubourg, 60.
M. le baron Issaverduns, rue Ampère, 45.
M. le comte P. de Lamberty, rue Montaigne, 15.
M. le baron de Lareinty, sénateur, boulevard Saint-Germain, 9.
M. le prince de Léon, député, boulevard des Invalides, 135.
M. le baron de Livois, rue de la Boétie, 17.
M. le comte de Longperrier, boulevard Latour-Maubourg.
M. le comte de Luppé, rue Barbet-de-Jouy, 29.
M. le prince Manouk-Bey, rue Charles-Laffitte, 15, à Neuilly.
M. le comte de Montesquiou, rue Pierre-Charron, 36.
M. le duc de Montmorency, faubourg Saint-Honoré, 107.
S. E. Nubar Pacha, rue Boissière.
M. le comte de Pimodan, rue de l'Université, 98.
Mme la comtesse de Pongibault, rue Léonce-Renault.
Mme la comtesse de Pourtalès, rue Tronchet, 7.
Mme la comtesse de Quincey, rue Barbet-de-Jouy, 20.
M. le prince de Radziville, place d'Iéna, 5.
M. Raffalowich, avenue Hoche, 19 et avenue du Trocadéro, 10.
M. le comte de la Roche-Aymon, rue Saint-Dominique, 41.
M. le comte de La Rochefoucauld, rue de l'Université, 91.
Mme de la Roquette, rue de l'Université, 33.
M. Léon Say, sénateur, quai de Billy.
M. Scheurer-Kestner, sénateur, rue de Babylone, 57.
M. le marquis de Serres, rue Pierre-Charron, 61.
Mme la comtesse Soltick, rue Paul-Baudry, 2.
Mme la comtesse de Terray, boulevard Saint-Germain, 193.
Mme la baronne de Trétaigne, rue de Bellechasse, 46.
M. le commandeur Trezza de Muzella, rue Pierre-Charron, 45.
Mme la duchesse d'Uzès, avenue des Champs-Élysées, 76.
M. Withcomb, avenue Hoche. 9 (2 appareils).
Ambassade d'Amérique, place des États-Unis.
Buffet de la Gare de Lyon.
Cercle artistique littéraire, rue Volnay, 7.
Cercle militaire des armées de terre et de mer, place de l'Opéra, 1.
Cercle de la rue Royale, avenue Gabriel, 4.
Compagnie du canal maritime de Suez, rue Clary, 9.
Congrégation de Notre Dame-de-Sion. Établissement d'Issy.
Couvent des Dames Augustines, rue de la Santé, 29.
Dames de l'Oratoire, faubourg Saint-Honoré, 168.
École centrale des Arts et Manufactures (3 appareils).
École militaire.
École normale d'instituteurs, boulevard des Batignolles, 59.
Fondation Furtado-Heine, crèche, rue Jacquier.
Grand-Hôtel, boulevard des Capucines.
Hôtel Thiers, place Saint-Georges.
Hôtel Schneider, faubourg Saint-Honoré, 137.
Hôtel Ménier, parc Monceau (2 appareils).
Hôtel de M. Wilson, député, avenue d'Iéna.
Hôtel Montaigne, rue Montaigne, 30.
La Nationale, immeubles divers (15 appareils).
Maison des Dames du Calvaire, rue de Lourmel, 55.
Ministère de la Marine, rue Royale.
Banque de France, à Paris.
Palais de l'Élysée et ses dépendances.
Restaurant des Ambassadeurs, avenue Gabriel.
Amiral Besnard, ministre de la marine, 45, boulevard Lannes.

MONTE-PLATS, EN PROVINCE

M. Aladane de Paraize, à Moulins (Allier).
M. Alicot, député, à Argelès-Vieuzac (Hautes-Pyrénées).
M. le baron d'André, château de la Souque (Tarn).
M. Auban Moët, à Épernay (Marne).
M. le comte d'Andlau, château de Voré (Orne).
M. le duc d'Aumale, à Chantilly (Oise).
M. le vicomte de Beauchaine, château de Pressigny (Loiret).
M. le marquis de Beaumont, château de Beaumont (Allier).
M. le baron Blanc-Albert, au Chaney, près Chambéry (Savoie).
M. de Blignières, à Hennebont (Morbihan).
S. M. l'Impératrice Eugénie Bonaparte, au cap Martin.
M. de Bracquemont, à Fismes (Marne).
M. le comte de la Bretonnière, château de Tourville (Manche).
M. de Boisay, château de la Rocherolle (Indre).
M. Paul de Bordes, à Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).
M. le marquis de Braschet, château de Mas-Laurent (Creuse).
M. le marquis de Buchepot, à Orléans (Loiret).
Mme la comtesse de Cabanel, à Nanterre (Seine).
Mme la duchesse de Cadorre, château de Champagny (Loire).
M. le baron de Caix, à Argentan (Orne).
M. Chantemille, sénateur, à Montluçon (Allier).
M. le vicomte de Chaulnes, château de Pouvray (Sarthe).
M. le vicomte de Chazeilles, château de Glaignes (Oise).
M. le baron de Comailles, à Baugé, près Saumur (Maine-et-Loire).
M. de Coubertin, château de Coubertin (Seine-et-Oise).
M. le comte de Courtis, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).
M. de la Croix, château du Chatelard, près Brossac (Charente).
Mlle de Crussol, château de Sancerre (Cher).
M. le comte de Curial, château de Chauvigny (Orne).
M. Darblay, à Corbeil et à Escharcon (Seine-et-Oise) (2 appareils).
M. le général Davoust, commandant la place de Lyon (Rhône).
M. Darcel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, château de la Fontaine (Seine-Inférieure).
Mme la comtesse Espons de Paul, à Montpellier (Hérault).
M. Goichot, ingénieur, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
M. le vicomte F. du Halgouet, château de Corbinières (Ille-et-Vilaine).
M. Léon d'Halloy, château de Cuts, près Noyon (Oise).
M. Huard de Boisrenault, à Buzançais (Indre).
M. le baron Issaverduns, à Bayeux, château de Vaux-sur-Aure (Calvados).
M. le comte de Kergorlay, à Fosseuse (Oise).
M. le comte de Lamberty, à Citry (Seine-et-Marne).
M. Laroche-Joubert, député, papeterie d'Angoulême (Charente).
Mme la comtesse de Lastic, château de Parentignat (Puy-de-Dôme).
M. le baron Le Vavasseur, château d'Orquevaux (Haute-Marne).
M. le vicomte de Lorgeril, sénateur, chât. de Goudemail (C.-du-N.).
M. le marquis de Mac-Mahon, château du Petit-Monjeu (S.-et-L.).
M. le comte de Maggui, château de Lauzenette (Haute-Savoie).
Mme la comtesse de Maigret, à Senlis.
M. le comte de Malladas, à Madrid (Espagne).
M. le marquis de Mirabeau, à la Lacelle (Orne).
M. le comte de Mony-Colchen, château de la Trousse, à Lézy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).
M. le prince Murat, au château de Chambly (Oise).
M. le marquis de Nicolay, au château de Blet (Cher).
M. le baron Auguste de Nexon, au château de Nexon (Haute-Vienne) (2 appareils).
M. le comte Palluat de Bossuet, château de la Salle (Loire).
M. le baron de Pontalba, château de Mont-Lévêque (Oise).
M. le vicomte de Pontan d'Arnécourt, château de Signeville, par Audelot (Haute-Marne).
Mme la marquise de Potestad, château de Vlore, à Beaumont en Véron (Indre-et Loire).
M. le prince de Radziwill, château d'Ermenonville (Oise).
M. Raffalowich, château de l'Ermitage, à Gef (Seine-et-Marne).
Mme de Rivières Prouho, à Albi (Tarn).
M. Rolland, château de Gorcy, près Longwy (Meurthe-et-Moselle).
M. le baron de Rothschild, à Armainvilliers (2 appareils).
M. le comte Pozzo di Borgo, à Ajaccio (Corse).
M. le comte Pozzo, château de Dangu (Eure).
M. le vicomte de la Salle, à Blois (Indre-et-Loire).
M. Sandrier, château d'Auterive (Allier).
M. le marquis de Saint-Innocent, château de Livry (Calvados).
M. le marquis de Talhouet-Roy, au château du Lude (Sarthe).
M. le comte de Terray, château de Barbantane (Bouches-du-Rhône).
M. le comte P. de Terray, château de Feuillet (Orne).
Mme la comtesse de Terssac, château de Rosès (Ariège).
M. le baron Thénard, a Antibes (Alpes-Maritimes).
M. de Vergniolle, Grand Hôtel de Houlgate (Calvados).
M. le comte René de Vibraye, château de Vibraye (Sarthe).
M. de la Villeboisnet, château de Deffay, près Pontchâteau (Loire-Inférieure).
Buffet de la gare du chemin de fer de l'Est, à Chateau-Thierry.
Buffet de la gare du chemin de fer de Lyon, à Lyon.
Café Laroche, cours de la Liberté, 25, à Lyon (Rhône).
Café Continental, rue de la République, 62, à Lyon.
Casernement du Vallon, à Belfort.
Casernement du Front, à Belfort (3 appareils).
Casino de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Casino-Hôtel, à Dunkerque (Nord).
Compagnie des chemins de fer de l'Est, Ouest et P.-L-M.
Communauté de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou.
Couvent des Dames de l'Immaculée-Conception, à Lourdes.
Collège de Coulommiers (Seine-et-Marne).
École d'Artillerie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Écoles normales, à Beauvais (Oise) (2 appareils).
Écoles normales à Vannes (Morbihan) (2 appareils).
Établissement de Contrexéville.
Établissement des sœurs de la Sainte-Enfance, à Auxerre. (Yonne).
Faculté catholique libre, de Lille.
Faculté de droit, quai Claude-Bernard, à Lyon (2 appareils).
Grand Café Riche, place de la République, à Lyon.
Hospice des vieillards, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).
Hôtel de la Préfecture, à Caen.
Hôtel de Biarritz-Salins, à Bayonne, Bains.
Hôpital de Mer (Loir-et-Cher).
Lycée de Nantes (Loire-Inférieure).
Maison de santé chirurgicale de Nancy.
Orphelinat de Saint-Denis.
Prison de Chaumont (Haute-Marne).
Prison de Corbeil (Seine-et-Oise).
Taverne de Lyon, rue la République, 48, à Lyon (2 appareils).

MONTE-PAPIERS ET MONTE-LETTRES

Banque Périer frères et Cie, rue de Provence, 59 (3 appareils).
Compagnie d'assurances « La Générale ».
Compagnie d'assurances « La Paternelle ».
Compagnie d'assurances « Le Phénix ».
Compagnie d'assurances « L'Urbaine et la Seine ».
Comptoir de crédit, E. Naud et Cie, rue Mogador prolongée, 4.
Comptoir National d'Escompte.
Crédit Algérien, rue des Capucines.
Crédit Foncier de France, rue des Capucines (9 appareils).
Crédit Industriel et Commercial, rue de la Victoire, 72.
Crédit Lyonnais, à Nimes.
Hôtel de Ville de Paris (6 appareils).

ADRESSES D'INSTALLATIONS DE MONTE-CHARGES

MONTE-CHARGES A BRAS, A PARIS

M. **Audibert et Cie**, rue Scipion, 4 — Désinfectant.
M. **Amédée Prince et Cie**, 34, rue de Provence (5 appareils) — Commission.
M. **Arbelot**, rue Vivienne, 18 — Soieries et draps.
Administration du Petit Journal, rue Lafayette — Imprimerie.
Archives municipales et départementales, quai Henri IV, 30 (2 appareils)...
M. **Baudet**, rue de Presbourg, 5 — Épicier.
MM. **Belpêche et Hurtel**, 4, avenue Richerand — Quincaillerie en gros.
M. **Bernard**, rue de la Réale, 6 — Comestibles.
M. **Benoist**, avenue d'Italie, 13 — Quincaillier.
MM. **Bloch et Peretmère**, *immeubles de la rue du Conservatoire prolongée :*
22 Appareils monte-charges, dont :
11 n° 6 de 300 k^os à manivelles pour le service des caves ;
8 n° 3 de 300 k^os à corde de manœuvre pour les marchandises ;
2 n° 5 de 300 k^os à treuil et manivelle pour les marchandises ;
1 n° 8 de 800 k^os électrique pour les marchandises.
MM. **Boisson et neveu et A. Lasnet**, rue de la Folie-Regnault, 70 (7 appareils) — Articles d'éclairage.
M. **Bord**, rue des Poissonniers, 12 — Pianos.
MM. **Boussod et Valadon**, avenue de Courbevoie, à Asnières, (Maison Goupil) — Edition d'estampes.
MM. **Boulanger, Dausse et Cie**, r. Aubriot, 4. — Produits pharmac.
MM. **John Barry, Ostlère et Cie**, 19, rue d'Uzès. — Linoléum.
M. **Bono et Cie**, rue Béranger, 11 — App. de chauffage.
MM. **Boucher et Ginsburger**, 23, rue des Lombards — Corderie.
M. **Braillon**, rue Berger, 35 — Confection.
MM. **Brun et Cie**, rue de la Verrerie, 38 — Pates alimentaires.
Brasserie de la Comète, boulevard Poissonnière, 24
M. **Camus**, rue Faidherbe, 37 — Ameublement.
M. **Caraton**, rue Saint-Lazare, 6 (6 appareils). — Épicerie.
MM. **Catel et Farcy**, rue Saint-Merri, 40 (3 appareils) — Papiers a dessin.
M. **Challamel aîné**, rue Jacob, 17 — Libraire-Éditeur.
M. **Chaix et Cie**, rue Bergère, 20 (7 appareils). — Imprimerie.
M. **Carmant et Cie**, rue du Pont-Neuf, 21 — Société des fermiers.
M. **Charmot**, rue Darboy, 2 — Fonderie.
M. **Chalmel**, avenue Daumesnil, 32 — Vernis a l'alcool.
M. **Chauvin**, rue d'Aboukir, 12 — Coutils et doublures.
M. **Christofle et Cie**, 56, rue de Bondy et usine à Saint-Denis (6 appareils) — Orfèvrerie.
M. **Coez et Cie**, rue du Port, à St-Denis, 51 (2 appareils) — Bois de teinture.
M. **Collas**, rue Liancourt, 42 — Produits pharmaceu.
M. **Cosson**, rue Martel, 12 (5 appareils) — Industries diverses.
MM. **Cottances-Bagot et Cie**, à Pantin (2 appareils) — Manuf. de coton.
MM. **Coulon et Sauvelet**, rue Haxo, 23 (3 appareils) — Briqueterie.
M. **Cousteau**, passage d'Angoulême, 8 — Déchets de laine.
M. **Courcault**, rue de Paris, 104, à Saint-Denis — Vins.
Caisse centrale de la gare du chemin de fer de Lyon.
Crédit Lyonnais, rue de la Glacière, 24 — Banque.
Compagnie Royale Asturienne des Mines, rue de Malte — Métaux.
Compagnie des Wagons-lits, rue des Mathurins, 46.
Cristalleries du Val-Saint-Lambert, rue de la Chapelle, 141.
M. **Daudé**, rue du Château-d'Eau, 27 — Commissionnaire.
MM. **Deladune et Met**, rue de Lyon, 12 — Entrepôt de Lyon.
MM. **Delaunay et Lefèvre**, 53, rue du Faubourg-Saint-Antoine — Meubles.
M. **Damerval frères**, rue de Flandre, 38 — Ustensiles de boul.
M. **Darras**, rue Saint-Martin, 113 (2 app.) — Confiserie en gros.
M. **Delaire**, rue Bleue, 9 — Commission.
M. **Delagrave**, rue de Vaugirard, 180 — Imprimerie.
MM. **Delalain frères**, rue des Ecoles, 56 — Librairie.
M. **Demaria**, rue du Canal-Saint-Martin, 2 — Fourn. pour photog.
Dépôt des usines de Peugeot frères, 2, rue Béranger.
M. **Dépinoix**, rue de la Perle, 7 — Verrerie.
M. **Devès et Cie**, rue Saint-Anne, 10 (2 ap.) — Commission.
M. **Descoins**, rue de Belleville, 33 — Distillateur.
M. **Desprès**, rue Payenne, 4 — Imprimerie.
M. **Desjouis-Gressard**, rue Poissonnière, 5. — Fabrique de corsets.
M. **Didout fils**, rue du Buisson-St-Louis, 28 (2 appareils) — Ferm. p. p^te-monnaie.
M. **Dreyfus**, rue Montmartre, 72 — Soieries.
M. **Drouard**, rue de Lyon — Ebénisterie.
M. **Dufayel**, boulevard Barbès (5 appareils). — Maison Crespin.
M. **Paul Dupont et Cie**, à Clichy — Imprimerie.
Ecole d'aveugles Braille, à Saint-Mandé.
Eglise de Neuilly, aven. du Roule àNeuilly.
Ecole de la Société coopérative de boulangerie, rue de Vanves, 93.
École de pharmacie, à Paris (3 appareils).
M. **Engelmann**, rue Nansouty, 16 (3 appareils) — Imprimeur-Éditeur.
M. **Estève et Cie**, rue de Turenne, 51 — Taillanderie.
Fabrique de biscuits Guillout, Faubourg du Temple.
Fort du Mont-Valérien.
MM. **Fumouze frères**, 78, Faubourg Saint-Denis (3 appareils) — Produits chimiques.
M. **Firmin Didot et Cie**, rue Jacob, 56 — Imprimerie.
M. **Foret-Boulet**, rue de Rivoli, 126 — Bonneterie en gros.
M. **Forest**, rue Croix-des-Petits-Champs, 23. — Chocolaterie.
M. **Gervais et fils**, rue du Pont-Neuf, 23 — Fromages en gros.
M. **Gillou et fils**, passage Charles-Dallery (3 appareils) — Papiers peints.
M. **Goetze frères**, rue des Filles-Dieu, 9 — Pelleterie.
M. **Gouffé**, rue du Faubourg-St-Antoine, 46. — Meubles.
M. **Grimaud**, rue de Lancry, 54. — Cartes a jouer.
M. **Guibert**, à Boulogne (2 appareils) — Quincaillerie.
M. **Gondeau**, rue Niepce, 7 — Brasseur.
M. **Haincheling**, rue Château-Landon, 25 — Epicerie en gros.
M. **Hartmann**, rue du Renard, 29 — Distillateur.
MM. **Hervy frères**, faub. Saint-Martin, 247 — Chocolaterie.
Hotel de Ville de Paris.
Institut Pasteur.
Journal « Le Gaulois, » 2, rue Drouot.
M. **Jouanny**, faubourg du Temple, 70 (2 app.). — Papiers peints.
M. **Jeunet fils**, r. de la Procession, 12 (3 ap.). — Fabr. de veilleuses.
M. **Jousset**, rue de Furstenberg, 8 (2 app.) — Imprimerie.
Journal « Le Temps », boul. des Italiens, 5.
Journal « Le Matin », rue d'Argenteuil, 25.
MM. **Kahn aîné**, cité de la Chapelle, 5 *bis*. — Commissionnaire.
MM. **Kahn frères**, rue Montorgueil, 67 — Soieries.
M. **Lefranc et Cie**, usines à Issy et Levallois (6 app.) — Couleurs et vernis.
M. **Lambert et fils**, rue Saint-Maur, 18 — Étain en feuilles.
M. **Leclercq et Cie**, faubourg St-Denis, 137. — App. de chauffage.
L'Économie de Saint-Maur — Soc. de consommation.
MM. **Lanoux et Vimont**, rue des Deux-Boules, 3 — Flanelles.
M. **Legros**, rue Saint-Fiacre, 9 — Lainages.
L'Économie ménagère, rue des Cloys, 53 — Soc. de consommation.
M. **Laroche-Joubert et Cie**, rue des Archives, 11 — Papiers en gros.
MM. **Lemal, Raquet et Cie**, 130, f. St-Denis. — Commissionnaires.
MM. **Lechevretel et Eeckout**, boulevard Richard-Lenoir, 95, (3 app.) — Distillateur.
MM. **Legouey et Delbergue**, r. Thévenot, 13. — Quincaillerie.
MM. **Lambert et G. Michel**, rue Étienne-Marcel, 26 — Commission. en peaux
MM. **Lahausse et Belmont**, rue de Vaugirard, 228 (2 app.) — Man. de chaussures.
MM. **Laville et Caron**, r. Etienne-Marcel, 4. — Soies a coudre.
M. **Lebeault et Cie**, rue Bourg-Labbé, 6 — Vins de Bugeaud.
M. **Lepel-Cointet**, rue Montmartre, 33. — Industries diverses.
La Laborieuse, rue du Chemin-Vert, 144 — Soc. de consommation
M. **Mézin**, rue de la Roquette, 55 — Distillateur.
M. **Marion et Cie**, cité Bergère, 14, usine de Courbevoie, (5 app.) — Papeterie.
M. **Malher et Cie**, rue Dupuis, 15 (3 app.) — Soieries.
MM. **Mathon et Dubrulle**, rue Etienne-Marcel, 50 — Draperies et nouv.
Mont-de-Piété, rue des Francs-Bourgeois.
Monastère de Vanves.
M. **Marguery**, boul. Bonne-Nouvelle, 34 — Restaurant.
MM. **Mayaud frères**, rue de Turbigo, 20 et usine à Saumur (2 app.) — Chapelets et médail.
M. **Mougenot**, rue de Charonne, 33, (2 app.). — Placages.
M. **Millez**, rue de Cormeilles, 112, à Levallois. — Petits fours.
M. **Meyer, et Cie**, rue de Paris à Puteaux (2 app.) — Vins en gros.
M. **Michels**, passage du Caire, 10 — Imprimeur.
M. **Neveu et fils**, rue d'Uzès, 13 — Tissus.
M. **Oudineau**, rue d'Aboukir, 39, (2 app.) — Lingerie.
M. **Palyart et fils**, faug. St-Denis, 89 — Imp. lithographique.
M. **Pinel**, rue Mercœur, 21, (2 app.) — Cartonnages
M. **Pillivuyt et Cie**, rue de Paradis, 47 — Porcelaines.
M. **Piollet-Marie**, rue de l'Aqueduc, 7 — Plomberie, couv^re.
M. **Parenteau**, pas, St Pierre-Amelot, 1 — Vins en gros.
M. **Pilet**, rue Paul-Lelong, 29 — Tissus.
Parfumerie Pinaud, à Pantin, (2 app.)
Parfumerie Piver et Cie, usine route de Flandre, (3 app.)
MM. **Pleyel et Wolff**, rue Rochechouart, 24 (2 app.) — Pianos.
Potin, Usines à Paris (3 app) — Épicerie.
M. **Bonel et Cie**, rue d'Uzès, 10 — Doublures et coutils
MM. **Poullenc frères**, 92, rue Vieille-du-Temple (6 app.) — Produits chimiques.
M. **Poure O'Kelly et Cie**, boul. Sébastopol, 27 (2 app.) — Plumes métalliques.
M. **Raynauld et Cie**, r. des Petites-Écuries, 24.
M. **Réquillard**, rue des Petites-Écuries, 52. — Commissionnaire.
MM. **Rothschild frères**, rue Laffitte, 21 — Banque.
MM. **Richarme frères**, passage Mouflet, 2 — Dép. eaux minérales.
MM. **Robineau et Levasseur**, confiserie Boissier, b. des Capucines et 68, rue Nollet (2 app.)
M. **Schmoll E.**, rue des Quatre-Fils, 20 — Eaux minérales.
M. **Schweizer**, 136, Grande-Rue, à Bagnolet. — Savonnerie.
M. **Simon Lévy**, rue de la Folie-Méricourt. (2 appareils) — Porcelaines.
MM. **Suzor et Pinta**, boulevard Sébastopol, 62 — Mercerie en gros.
M. **Straub**, rue Poissonnière, 13 — Tapis en gros.
MM. **Triconnet et Jumelet**, 138, rue d'Allemagne (2 app.) — Distillerie.
M. **Thinet**, r. du Grenier-St-Lazare, 28 (2 ap.). — Coutellerie.
M. **Thierry**, rue des Deux-Ponts, 32 — Vins.
M. **Thibault**, rue des Marais, 90 — Commission.
M. **Thirion**, rue d'Alésia, 121 — Distillateur.
Usines Ménier, Noisiel, Chelles et Paris (5 app.) — Chocolaterie.
Usines Japy frères, dépôt à Paris.
MM. **Vincent et Pommier**, rue du Sentier, 32 — Tissus.
M. **Verger (Henri)**, r. des Petites-Écuries, 24. (2 appareils) — Papiers en gros.
M. **Vénot frères**, rue Molière, 5 — Fourn. p^r horlogers.
MM. **Villemorin, Andrieux et Cie**, 115, rue de Reuilly (6 app.) — Graines.
M. **Vallerant**, boulevard Richard-Lenoir, 74. — Quincaillerie en gr.
M. **Wolff (Léon)** rue du Sentier, 18 — Lainages.
M. **Weill**, rue des Francs-Bourgeois, 13 — Éponges.
M. **Bonnard-Bidault**, rue Montesquieu, 5 — Publicité.

ADRESSES D'INSTALLATIONS DE MONTE-CHARGES

MONTE-CHARGES A BRAS. EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

Administration des sources Saint-Yorre, près Vichy.
MM. Blachon et Minard, à Saint-Étienne. MANUFACT. D'ARMES.
M. Bréviaire fils, rue Jeanne-d'Arc, 70, Rouen. AMEUBLEMENT.
M. Bozo, à Alençon.
M. J. Brun, rue Sully, à Lyon............ PATES ALIMENTAIRES.
M. Chandon et Cie, à Épernay............ VINS DE CHAMPAGNE.
Compagnie Royale Asturienne des Mines, rue de Condé, 35, à Lyon............ MÉTAUX.
M. Craste, usine à Thonon-les-Bains........ PATES ALIMENTAIRES.
Couvent des Dames de la Compassion de Domfront, à Compiègne.
Couvent des Franciscaines, à Versailles.
M. David, à Orléans...................... CONSTRUCTEUR.
M. Delinières, à Limoges................. PORCELAINES.
École d'application à Fontainebleau.
S. M. l'Impératrice Eugénie Bonaparte, au Cap Martin (Monte-bagages).
M. Genest, à Gouis, près Durtal et Paris (2 ap.) PAPETERIE.
MM. Gounot, Trilhoux et Riobé, à Angers. DRAPERIE-CONFECTION
M. Gille de la Grange, à Bordeaux........ IMPRIMERIE.
M. Guitet, usine à Montigny-Herblay (S.-et-O.) VERNIS.
M. Th. Haviland et Cie, à Limoges........ PORCELAINES.
Hospice civil de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
Hôtel du Loiret, à Orléans.
M. Klotz, rue du Marais-Vert, 39, à Strasbourg. PARFUMERIE.
M. Labit, à Toulouse, « Maison universelle » BAZAR.
M. Lesuire, à Saint-Ay (Loiret).......... CHAUSSURES.
Monastère de la Visitation, au Mans.
MM. Mermet et Orrillard, const. à Bordeaux.
M. Maurey-Deschamps, usine à Trie-le-Château.............................. BROSSERIE.
M. Maurice Mathieu, au domaine des Pins, par Chemillé-sur-Dance (Indre-et-Loire). FROMAGERIE.
Musée zoologique maritime de Tatihou.
Orphelinat d'Élancourt, près Trappes (S.-et-O.)
Prison d'Orléans (2 app.).
Journal « Le Petit Méridional », à Montpellier IMPRIMERIE.
M. Plénaud et Cie, à Bordeaux............ VINS.
Poudrerie nationale du Moulin Blanc, près Brest (Finistère) (2 app.).
Prison de Bourges (3 appareils).
Prison de Corbeil (Seine-et-Oise).
Prison de Pontoise (Seine-et-Oise).
M. Renaud, rue Paul-Bert, 163, à Lyon.... PATES ALIMENTAIRES.
M. Scordel, à Alençon.
M. Schertzer, à Nancy.................... CONSTRUCTEUR.
Société des émeris de l'Ouest, à Redon.
Société des Bains de mer et du Casino, à Biarritz.
M. Teillard et Cie, à Cognac (2 appareils).
M. Thélinge, à Mons et Blankerberghe (3 ap.).
M. Gaston Verdier, à Meaux............ BONNETERIE.
M. Wehrling et fils, à Bapaume-lez-Rouen.. FILATURE DE COTON.

MONTE-CHARGES MARCHANT AU MOTEUR A VAPEUR OU ÉLECTRIQUE.

M. Bac, usine à Ivry, porte-plumes, œillets, etc.
M. Boudier, rue de la Verrerie, 54........ PATES ALIMENTAIRES.
MM. Catel et Farcy, rue des Minimes, à Vincennes.................................. PAPETERIE.
MM. Cavélius et Vve Cavélius, rue Phillippe-de-Girard, 80 (appareil marchant à bras et au moteur)........................ BRASSEURS.
M. Champenois, boulevard Saint-Michel, 66. IMPRIMERIE.
Chemins de fer de l'Etat, rue de Château-dun, 52 (2 appareils électriques).
M. Clément, usine rue Brunel (2 appareils). VÉLOCIPÈDES.
M. Cliquet, à Charenton (appareil marchant à bras et au moteur)................ BRASSEUR.
M. Cordier et fils, à Fougères (2 appareils). CHAUSSURES.
Distillerie Hennessy, à Cognac (Charente) (3 appareils).
M. Douvisy, aux Ventaux, près Reims...... FILATURE.
MM. Dressoir et Pémartin, usine, pas. Lauzin (4 app.), à Liancourt (1 app.)... MAN. DE CHAUSSURES.
M. Gehrling et Cie, usine, rue de l'Ourcq, 59. MÉCANISMES DE PIANOS.
M. Hamet, usine à Aubervilliers (4 app.) .. CARTONS-PATE.
M. Hutchinson, usine à Langlée, près Montargis CAOUTCHOUC.
M. Jobard, à Dijon........................ IMPRIMERIE.
M. Joudrain et Cie, rue du Milieu, à Ivry (monte-charges à deux caisses) (2 app.). ENGRAIS.
M. Lamy, rue Censier, 39.................. PAPETERIE.
M. Laumonnier, Tour St-Aubin, à Angers (monte-charges à deux caisses, de 52 mètres de hauteur).......... PLOMBS DE CHASSE.
M. Lecomte, quai du Port-à-l'Anglais, 3, à Vitry. PAPIERS.
M. Liot, rue Saint-Martin, à Dreux........ CHAUSSURES.
M. Marius Guillou et fils, ruelle des Gobelins, 9 TANNERIE.
Maison Marie Brizard et Roger, à Cognac. LIQUEURS.
MM. Maulde, Doumenc et Cie, rue de Rivoli, 144 (2 appareils).................. IMPRIMERIE.
M. Méliès, usine, boulev. de Vaugirard, 110. CHAUSSURES.
M. Nortier, rue de l'Aqueduc, 16.......... IMPRIMERIE.
M. Oberthur, à Rennes.................... IMPRIMERIE.
M. Pellerin, à Malaunay (Seine-Inférieure) et Nimègue (Hollande)................ BEURRES.
M. Péret, passage Alexandrine Lepeu, 23.... ARTICLES DE MÉNAGE.
Ms Perkins, Van Bergen et Cie, 20, rue du Conservatoire prolongée (app. électrique) COMMISSIONNAIRES.
M. Regniault frères, rue de Turbigo, 17 (appareil électrique). MERCERIE ET CHAUSSURES EN GROS.
Société anonyme des anciens établissements Cail, à Douai.
Société Nantaise de produits chimiques, à Nantes.............................
Société des anciens établissements Hotchkiss et Cie, à Saint-Denis............ CANONS REVOLVERS ET MUNITIONS DE GUERRE.
Société des phosphates de la Valserine et du Rhône, à Bellegarde, Ain.
Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre, usine aux Moulineaux (2 appareils).
M. Turlot, rue de Rennes, 142 (2 appareils). FONDERIE TYPOGRAPH.
M. Tréfousse, usine à Chaumont (Haute-Marne). GANTS.
Usine Japy frères, à Beaucourt (2 app.).
Usine Potin, rue de l'Ourcq (2 appareils)... ÉPICERIE.
Usine Ménier, dépôt de la r. d'Aubervilliers. CHOCOLATS.
MM. Viarmé, Frings et Cie, usine, rue Vitruve (3 appareils).................. COTONS.
M. Vilmorin-Andrieux et Cie, 115, rue de Reuilly (3 appareils).................. GRAINES.

MONTE-PERSONNES

M. Burgart, à Oran (ingénieur constructeur).
Couvent des Dames de Sainte-Clotilde, rue de Reuilly, 101.
M. Delaage, architecte, boulevard Magenta, 80.
Mme de Sainte-Beuve, à Saint-Brice, près Montmorency.
Mme Falaise, Villa Saïd, 5.
Hospice civil de Brest.
Hospice national des Quinze-Vingts.
Hôtel-Dieu de Bourges.
Mme la comtesse de Fresne, à Fontainebleau.
Mme la marquise de Juigné, au château de Juigné (Sarthe).
M. le comte Henri de Fleurieu, boul. des Sablons, 1, à Neuilly-s-Seine.
M. le Marquis de la Tour-Maubourg, château de Maubourg, à Maubourg (Haute-Loire).
M. Leblond, rue Lafontaine, 30, à Auteuil.
M. Roussel, château de Madrid.
M. Wilkinson, avenue des Champs-Élysées, 70.
M. Chaisemartin, président du tribunal civil, à Loches.
Mme de la Turmelière, au château de la Turmelière, à Ancenis.

MONTE-CHARGES SERVANT AUX USAGES DOMESTIQUES DANS LES MAISONS D'HABITATION.

MM. Aboucaya et Thabet, rue de Monceau, 40.
M. Bapterosses, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 12 (2 app.).
M. Barbedienne, rue de Lancry, 63 (bronzes).
M. Boyer, rue de Courcelles, 91.
M. de Barre, avenue Malakoff, 83.
Cercle des Mirlitons, r. Boissy-d'Anglas (2 app. service du vestiaire).
M. Chanée, rue de la Boétie, 62.
M. de Chazelles, rue de la Pompe, 119.
M. Chassagne, avenue Kléber (app. no 6).
M. Chaleas, rue Margueritte (2 appareils).
Cie des Chemins de fer de Lyon, gare de Villeneuve-triage (2 app.).
Couvent des Dames Augustines de Sainte-Marie, rue Bara, 8.
Crèche de Rethel, à Sedan.
M. Demoreuil, avenue de la Bourdonnais (2 appareils).
Mlle d'Echevery, rue Mozart, 9.
École communale, boulevard Diderot, impasse Jean-Bouton.
École normale de Beauvais (2 app.).
École normale d'instituteurs, à Auteuil.
M. le baron d'André, château de la Souque (Tarn).
M. le vicomte de Chézelles, château de Glaignes.
M. Ferret, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Neuilly-sur-Seine.
M. le colonel Fuinel, rue d'Athènes, 12.
M le marquis de Fricon, château de Gaschetières (Loiret).
M. Franck, avenue Malakoff, 85.
Fondation Furtado-Heine, crèche, rue Jacquier.
M. Hély d'Oissel, quai de Billy, 26.
M. Huet, directeur des travaux de Paris.
Hôtel du comte d'Hunolstein, rue Saint-Dominique, 1.
M. Hubert, boulevard Flandrin, 10 (2 appareils).
Hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
M. le marquis d'Havrincourt, château d'Havrincourt (Pas-d.-Cal.).
M. Julien, rue de Bourgogne, 59.
M. Krafft, au château de Coye (Oise).
Mme la Comtesse Henriette de Kerchove, à Gand (Belgique).
M. de Lesseps, rue Dufrenoy, 3.
M. le Duc de Larochefoucauld-Bisaccia, à Bonnétable (Sarthe).
M. le Marquis de Lasteyrie, à Courpalay, par Marle.
M. le Vicomte de Lorgeril, sénatr, ch. de Goudemail (Côtes-du-Nord).
M. Loisy, rue Mozart, 67.
M. Lebrun, rue Cortambert, 61.
Lycée Fénelon, rue Saint-André-des-Arts.
Lycée Janson, rue de la Pompe (2 app.).
Lycée Lakanal, à Bourg-la-Reine (2 app.).
Maison des Dames du Calvaire, rue de Lourmel, 51.
M. Meissonnier, boulevard Malesherbes, 131 et rue Royale, 7 (2 app.).
M. Matthyssens, avenue de la Bourdonnais, 4.
M. Marcou, avenue de la Grande-Armée, 69.
M. Martin, rue de Bourgogne, 26 et rue Boissière (2 appareils).
MM. Méquillet et Meissonnier, boulevard Malesherbes (2 app.).
M. le comte de Montsaulnin, à Nérondes (Cher).
M. le vicomte de Maurois, château de Calmels, près Lacaune (Tarn).
Monastère de la Visitation, au Mans.
M. le marquis de Jaucourt, château de Presles par Gretz.
Orphelinat de la Ville de Paris, faubourg Saint-Antoine, 254.
M. le baron Michel de Pontalba, château de Mont-l'Évêque (Oise).
L'Omnium, rue Spontini, 35, cercle vélocipédique (service du vestiaire).
M. Picq, architecte, rue de Longchamps, 23.
Pupilles de la Seine, école professionnelle et ménagère, à Yzeure.
M. le comte de Ségur, au château de Villemard à Vaux, sur Limain.
M. le prince de Radziwill, à Ermenonville.
M. Rolland, château de Gorcy, près Longwy.
M. Renaudin, rue de Grenelle, 149.
M. Ribot, rue Cortembert, 60.
M. Romaguera, avenue des Champs-Élysées, 55.
M. le comte Gabriel de Solages, ch. de la Cour p. Souday (Loir-et-Cher).
M. de Saint-Maur, château de Bonhôtel (Loiret).
M. de Saint-Paul, rue de Belloy, 3.
M. le marquis de Vibraye, château de Vibraye (Sarthe).
M. Valleron, rue de Vaugirard et rue de Staël (4 appareils).
M. Vignaudon, avenue Bosquet, 50.
M. Wilson, député, avenue d'Iéna.
Mme Withcomb, avenue Hoche, 9 (2 appareils).

13220. — Motteroz, Lib.-Imp. réunies
7, rue Saint-Benoît, Paris.